Dix-neuvième Année—No. 137 EDITION QUOTIDIENNE Samedi, 22 Avril, 1871

La Bibliothèq.du Parlement, Ottawa

BUREAUX DU JOURNAL:
A MONTREAL, RUE ST. JACQUES, 230.

Abonnements:

EDITION QUOTIDIENNE.—Au Canada, un an, $6; six mois, $3.
EDITION HEBDOMADAIRE.—Au Canada, un an, $2; six mois, $1.
Pour les Etats-Unis: Edition Quotidienne un an, $7.50 — Edition Hebdomadaire, un an, $2.50 — Les frais de port inclus dans les deux cas.
☞ *Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne reçoit pas d'abonnement, pour moins de six mois. Les frais de poste sont à la charge de l'abonné.*

LE PAYS

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeurs-Propriétaires, - - LOUIS PERRAULT & Cie.

BUREAUX DU JOURNAL:
A MONTREAL, RUE ST. JACQUES, 230

Annonces:

Première insertion, centins par ligne; chaque insertion subséquente, centins par ligne. Le carré de 20 lignes $40 pour l'année et $25 pour six mois le demi-carré de 10 lignes, $25 pour l'année, et $15 pour six mois, avec le privilége d'un changement mensuel. Adresses professionnelles n'excédant pas 8 lignes, $10 pour l'année, $6 pour six mois et $2 pour un mois.
☞ *Toute annonce envoyée sans être accompagnée d'un ordre mentionnant le nombre d'insertions sera publiée pendant six mois.*

Assurances.

COMPAGNIE
D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU,
DE LA
CITE DE MONTREAL

DIRECTEURS:
BENJAMIN COMTE, ECR.

R. A. K. HUBERT, ECR., JOS. SIMARD, ECR., ROMUALD TRUDEAU, ECR. JAMES E. MULLIN ECR., AND. LAPIERRE, ECR. J. B. BEAUDRY, ECR., N. VILLENEUVE, ECR. J.-B. ROLLAND, ECR.

Le principe sur lequel est basée notre Assurance Mutuelle est certainement le plus économique et le plus sûr; chaque année l'a prouvé depuis 1859.

Ce système d'assurance a encore l'avantage d'être national, puisque ce sont des Canadiens qui s'assurent entr'eux, et se dispensent ainsi d'aller verser leur prime en des mains étrangères.

D'ailleurs, les compagnies d'assurances basées sur un autre principe, reconnaissent l'excellence du système mutuel, et il ne peut y avoir de danger que dans l'imprudence ou l'inexpérienceedes administrateurs et de la direction, ce qu'a fort bien compris notre Assurance Mutuelle en choisissant des Directeurs expérimentés, et qui savent comment éviter les inconvénients et parer aux désastreux! Les qui existaient avant 1859. Ajoutons à cette garantie la prospérité croissante de la société actuelle depuis les quelques années qu'elle existe, et nous sommes certains d'un succès constant et marqué pour l'avenir, et cela sans augmenter les taux d'assurance qui ne sont guère que la moitié ceux qu'on exige dans les autres sociétés.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, rue St Jacrement.

ALFRED DUMOUCHEL,
Secrét.-Trésorier,
1 mai 1870. aa—141

ASSUREZ-VOUS
Sur la Vie et contre les Accidents
Dans la célèbre Compagnie d'Assurance
TRAVELERS
DE HARTFORD.

$8700 par jour durant six ans!

La Compagnie d'Assurance TRAVELERS DE HARTFORD, CONN., émit sa première Police d'Assurance contre les accidents en Avril 1864 et en Avril 1870, elle avait payé le montant d'au delà de

DOUZE MILLE POLICES,

tant sur la vie que contre les accidents, aux diverses successions des personnes assurées. C'est donc au-delà de DEUX MILLE POLICES par an durant six ans, et plus de SIX POLICES PAR JOUR qui ont été ainsi payées, ces assurances ainsi effectuées variaient de $5 à $10,000 chacune, de sorte que la compagnie à payé dans ce court espace de temps $1,200,000 en tout, soit: *Sept cents Dollars par jour pendant six ans.*

BUREAU A MONTRÉAL:
241 RUE ST. JACQUES.
THOS. E. FOSTER,
Agent Général.
Nov. 16, 1870 aa—8

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION,"
19 et 20, CORNHILL, LONDRES
CAPITAL - - - - - - - £2,500,000 Sterling.
DEPARTEMENT DU FEU.—Agents généraux occupant tous une haute position dans la cité, jugeant de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en hommes d'affaires.
Représenté Immédiat des Réclamations.
DEPARTEMENT SUR LA VIE.
Quatre-vingt pour cent des profits provenant de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de Police ayant droit aux profits.
La proportion des Bonus déclarés en 1868 est de 22'58 pour cent.
Toutes réclamations sont payées un mois après que le droit de l'assuré a été prouvée.
Surintendant:—A. TELLIER.
FREDERICK COLE, Secrétaire. *MORLAND, WATSON & Cie., Agents généraux pour le Canada.*
BUREAU:—385 et 387, RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.
9 mai 1870. aa-cfps-151

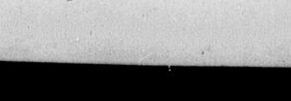

CHEMIN DE FER DE
Rome, Watertown et Ogdensburg,
1870. POUR L'HIVER. 1871.

Le et après Lundi, le 5 décembre 1870, et jusqu'à avis contraire, les trains de voyageurs sur ce chemin voyageront comme suit, (excepté les dimanches):

Express de la Malle.

Départ de Rome, 4.25 a. m., arrivant à Oswego à 7.55 a. m., Watertown, 8.02 a. m., (20 minutes pour le déjeuner,) Cape Vincent, 9.30 a. m., Ogdensburg, 11.50 a. m., Canton, 11.20 a. m., Potsdam, 11.55 a. m., Potsdam Junction, 12.15 p. m., en connexion à Cape Vincent avec le bateau-à-vapeur pour Kingston, et avec le chemin de fer le Grand Tronc pour Belleville, Cobourg, Port Hope, Toronto, et tout le Canada; à Potsdam Junction avec le chemin de fer d'Ogdensburg et du Lac Champlain pour Malone, Plattsburg, St. Albans, et tout l'Est, avec les Omnibus pour Massena Springs; à Ogdensburg avec les bateaux traversiers pour Prescott, et avec le chemin de fer du St. Laurent et d'Ottawa pour Ottawa.

Express du Bateau-à-vapeur.

Départ de Rome à 12.45 p. m., arrivant à Oswego à 4.30 p. m., Watertown, 4.37 p. m., Cape Vincent, 7.20 p. m., Ogdensburg, 8.45 p. m., Canton, 8.15 p. m., Potsdam, 8.55 p. m., Potsdam Junction, 9.17 p. m., en connexion à Cape Vincent avec le bateau-à-vapeur, arrivant à Kingston à 7.10 p. m.

Express.

Départ de Rome à 12.45 p. m., arrivant à Oswego à 9.05 p. m., Watertown, 9.15 p. m., Cape Vincent, 10.55 p. m. Ce train continue son trajet le Samedi, arrivant à Ogdensburg à 1.15 a. m., Potsdam Junction, 1.35 a. m.

Des chars-dortoirs font le trajet de New-York à Watertown.

Janvier 27, 1871. aa—66

BRASSERIES
DE
Wm. YOUNGER & Cie,
A l'Abbey & Holyrood,
EDIMBOURG.
J. G. SIDEY,
Agent pour le Canada.
16 mai 1870. aa-157

JAMES FYFE,

FABRICANT
DE
BALANCES
DE PREMIER PRIX
24, Rue du Collége
Montréal,
A toujours en Magasin un assortiment considérable de tous les modèles.
31 oct. 1870. aa-296

Chemins de Fer.

Cie. du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS
POUR L'HIVER DE 1870-71.

AUGMENTATION DE VITESSE
Nouveaux chars pour les trains Express

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST:

Train de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires ..... 8.00 A.M.
Express de nuit pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest à.... 8.00 P M
Train d'accommodement pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires, à..... 6.00 A M
Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires.... 4.00 P M
Trains pour Lachine à 8.00 A. M., 9.30 A. M. 2.00 P.M. et 5.00 P.M. Le train de 2.00 p. m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST:

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires ... 6.45 A M
Express pour Boston viâ Vermont Central..... 8.40 A M
Express pour New-York et Boston viâ le Vermont Central..... 3.30 P M
Express pour Island Pond ..... 2.00 P
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticooke et Norton Mills, seulement à..... 10.10 P M

☞ Chars dortoirs pour chaque convoi de nuit, dagage marqué (checked).

Le steamer *Carlotta* ou *Chase*, laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis Après-Midi, à 4.00 hs. P. M. Le comfort est excellent pour les passagers et pour le fret.

Les Vapeurs de la Compagnie Internationale, qui sont en correspondance avec le Chemin de Fer du Grand Tronc, laissent Portland tous les Lundis et Jeudis à 6 hs. P. M., pour St. Jean, N. B., etc.

On peut se procurer des Billets à toutes les principales Stations de la Compagnie.

Pour plus de détails et connaître le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations intermédiaires, s'adresser au Bureau ou l'on vent des billets à la Station Bonaventure, ou au Bureau No. 39, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
Montréal, 21 nov. 1870—12 Directeur-Gérant

CHEMINS DE FER
DU
CANADA CENTRAL
ET DE
BROCKVILLE ET OTTAWA.

Changement d'Heures commençant le 5 Décembre 1870.

CHARS-DORTOIRS
ENTRE
TORONTO & OTTAWA
FAISANT LE TRAJET EN 13 HEURES.

Le et après LUNDI, le 5 DÉCEMBRE, 1870 les convois voyageront comme suit:—

DEPARTS de BROCKVILLE.

EXPRESS à 4.45 A.M., en connexion avec l'Express du jour du Grand Tronc, venant de l'Ouest, et arrivant à Ottawa à 8.30 A.M.

TRAIN de la MALLE à 7.30 A.M., arrivant à Ottawa à 1.50 P.M.

EXPRESS à 3.30 P. M., en connexion avec l Express du jour du Grand Tronc, venant de l'Ouest, et arrivant à Ottawa à 7.16 P. M.

DEPARTS D'OTTAWA.

EXPRESS à 9.40 A.M., arrivant à Brockville à 1.40 P.M., et en connexion avec l'Express du jour du Grand Tronc allant à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 3.45 P.M., arrivant à Brockville à 9.15 P.M.

EXPRESS à 10.30 P.M., arrivant à Brockville à 2.15 A. M., et en connexion avec l'Express de nuit du Grand Tronc allant à l'Ouest.

ARRIVANT A SAND POINT

à 1.35 et 7.10 P. M.

Les convois sur le Canada Central et Branche de Perth correspondent régulièrement avec tous les convois sur le chemin de fer de B. & O.

Un CHAR DORTOIR laissera Toronto Lundi, Mercredi et Vendredi soirs par le convoi du Grand Tronc de 7.30 P.M., et ira directement à Ottawa, arrivant à 8.30 A.M.

Pour le retour, laissera Ottawa Mardi, Jeudi et Samedi soirs, à 10.30 P.M., et ira directement à Toronto par le convoi du Grand Tronc, arrivant à Toronto à 11.30 A.M.

Le fret est envoyé avec célérité. La voie du chemin de fer de B. et O. étant de la même largeur que celle du Grand Tronc, les wagons de marchandises se rendront à destination par le Grand Tronc sans transbordement.

☞ Les Convois correspondent régulièrement avec les convois du Grand Tronc.

H. ABBOTT,
Brockville, 29 nov. 1878. Gérant. aa—18

CHEMINS DE FER
DU
CANADA CENTRAL
ET DE
BROCKVILLE ET OTTAWA.

Changement d'Heures commençant le 5 Décembre 1870.

CHARS-DORTOIRS
ENTRE
TORONTO & OTTAWA
FAISANT LE TRAJET EN 13 HEURES.

Le et après LUNDI, le 5 DÉCEMBRE, 1870 les convois voyageront comme suit:—

DEPARTS de BROCKVILLE.

EXPRESS à 4.45 A.M., en connexion avec l'Express du jour du Grand Tronc, venant de l'Ouest, et arrivant à Ottawa à 8.30 A.M.

TRAIN de la MALLE à 7.30 A.M., arrivant à Ottawa à 1.50 P.M.

EXPRESS à 3.30 P. M., en connexion avec l Express du jour du Grand Tronc, venant de l'Ouest, et arrivant à Ottawa à 7.16 P. M.

DEPARTS D'OTTAWA.

EXPRESS à 9.40 A.M., arrivant à Brockville à 1.40 P.M., et en connexion avec l'Express du jour du Grand Tronc allant à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 3.45 P.M., arrivant à Brockville à 9.15 P.M.

EXPRESS à 10.30 P.M., arrivant à Brockville à 2.15 A. M., et en connexion avec l'Express de nuit du Grand Tronc allant à l'Ouest.

ARRIVANT A SAND POINT

à 1.35 et 7.10 P. M.

Les convois sur le Canada Central et Branche de Perth correspondent régulièrement avec tous les convois sur le chemin de fer de B. & O.

Un CHAR DORTOIR laissera Toronto Lundi, Mercredi et Vendredi soirs par le convoi du Grand Tronc de 7.30 P.M., et ira directement à Ottawa, arrivant à 8.30 A.M.

Pour le retour, laissera Ottawa Mardi, Jeudi et Samedi soirs, à 10.30 P.M., et ira directement à Toronto par le convoi du Grand Tronc, arrivant à Toronto à 11.30 A.M.

Le fret est envoyé avec célérité. La voie du chemin de fer de B. et O. étant de la même largeur que celle du Grand Tronc, les wagons de marchandises se rendront à destination par le Grand Tronc sans transbordement.

☞ Les Convois correspondent régulièrement avec les convois du Grand Tronc.

H. ABBOTT,
Brockville, 29 nov. 1878. Gérant. aa—18

GREAT WESTERN DU CANADA.

A compter de cette date, jusqu'à avis contraire, les Trains laisseront TORONTO aux heures suivantes:

Train Express à 7 heures A. M., pour Hamilton, Ste. Catherine, Suspension Bridge, Buffalo, Harrisburgh, Guelph, Paris, Ingersoll, London, Sarnia, Detroit, Chicago et les stations intermédiaires.
" à 11.45 hrs. A. M., pour Hamilton, Ste. Catherine, Suspension Bridge, Buffalo, Rochester, Albany, New-York, Boston et les stations intermédiaires.
" à midi, pour Hamilton, Paris, Ingersoll, London, Détroit, Chicago, Milwaukee, Salt Lake City, San Francisco, etc.
Train Omnibus à 4 heures P.M. sur toutes les Stations à l'Est et l'Ouest sur la route principale pour Londres et Guelph.
" Passagers et Fret à 5 heures 30 minutes du soir, rencontre à Hamilton l'Express du soir pour l'Est et l'Ouest et Sarnia.

LES CÉLÈBRES
VOITURES-SALONS de PULLMAN

Feront le trajet sur l'Express Est Atlantique, et Express Ouest Pacifique.—CHARS-DORTOIRS, (*Palace Sleeping Cars*) sur tous les trains de nuit.

LES CONNEXIONS se font au Pont Suspendu avec les trains du New-York Central R. R. pour Buffalo et tous les endroits à l'Est et à Detroit, avec les chemins de Fer Michigan Central, Michigan Southern, et le Détroit et Milwaukee pour tous les endroits à l'Ouest, ainsi que les Steamers pour Cleveland, Sandusky, Lac Supérieur et Rivière St. Clair; et à Toronto avec le Grand Tronc et les chemins de Fer du Nord.

Les TRAINS DE TORONTO A HAMILTON se réunissent aux Trains Express de l'Est et l'Ouest sur la voie de Paris, London, Guelph, Petrolia, Sarnia, Détroit, Chicago, Milwaukee, etc.

W. K. MUIR, Surintendant Général.
Bureau principal, Hamilton.
2 avril 1870. 201

Machines à Coudre.

LES DEUX SEULS PREMIERS PRIX
ONT ÉTÉ ACCORDÉS AU
LITTLE WANZER
COMME
MACHINE A COUDRE DE FAMILLE
A. J. PELL
No. 345 RUE NOTRE DAME
1 nov. fm—8.

GEORGE HARVEY,
Marchand de toutes sortes de
MACHINES A COUDRE
POUR
FAMILLES ET MANUFACTURES,
eul Agent dans la Province de Québec, pour la vente des célèbr
MACHINES A COUDRE DE LOCKMAN, A NAVETTE ET A POINTS DOUBLES.
La meilleur marché, la plus simple et la plus durable machine à coudre de famille, qui ait jamais été offerte au public. Le plus grand succès a signalé l'introduction de cette machine; plus de 5,000 ont été vendues en Canada pendant ces cinq derniers mois.
Une excellente Machine à Coudre ne se dérangeant jamais!
LE DERNIER MOT DE LA SIMPLICITE
Les Dames devront demander et examiner la Machine de LOCKMAN avant d'en acheter d'une autre sorte.
Epargnez-vous de l'argent et du tracas en vous pourvoyant de la meilleure Machine. Chaque Machine est garantie pour un an.
On a toujours en Magasin des Aiguilles, des Navettes, des Élastiques, du Fil, de la Soie, de l'Huile, etc., etc.
On demande es Agents. Des hommes entreprenant pourront y trouver de grands avantages.
On peut obtenir des prospectus en s'adressant à
GEORGE HARVEY,
Agent pour la Province de Québec,
A transporté son magasin du No. 72, Rue St. Jacques, à l'ancien magasin de Boyce, 343, Rue Notre Dame, Montréal.
☞ On répare toutes sortes de Machines à Coudre.
21 avril 1870. aa—136.

Réduction considérable de Prix:
Messrs. J. A. MANLEY & Cie
sont les seuls Agents pour les
MACHINES A COUDRE
DE
WHIGHT & MANN, confectionées sur le même principe des Machines à Coudre de WHEELER & WILSON.
N.B. Nous possédons constamment en mains toutes espèces de Machine à Coudre et faisons une spécialité des réparages.
27 Nov. aa-17.

Wm. PIPE,
MARCHAND DE TOUTES SORTES
DE
MACHINES A COUDRE,
Exécute avec soin les réparations dont il est chargé
MACHINES A LOUER à la Semaine, au Mois et à l Année.
VENTE de MACHINES avec de faciles conditions de paiement.
Il a toujours en Magasin les MACHINES de WHEELER & WILSON.
186, RUE ST. JACQUES.
31 oct. 1870. aa-296

Annonces Diverses.

GABRIEL'S
PREPARATIONS
FOR THE TEETH.
Vendues par les Chimistes et les Parfumeurs du monde entier avec instructions pour usage personnel
GUTTA-PERCHA BLANCHE ÉMAILLÉE DE GABRIEL, pour empêcher la carie des dents. Elle met les dents en bon état et les rend utiles; prévient le mal de dents quelque cariées qu'elle soient. Prix, 1s 6d la boîte. Demandez les célèbres préparations dentifrices de Gabriel.
TAMPONS OSTEO-ENAMEL DE GABRIEL pour préserver les dents antérieures. Ils conservent la blancheur et la solidité de la dent elle-même. Cette célèbre préparation restaure les dents antérieures et en empêchent la carie. Ils remplissent six dents. Prix, 5s.
PATE DENTIFRICE CORALLITE DE GABRIEL, pour nettoyer les dents et rendre meilleures. Elle donne aux gencives leur couleur naturelle, blanchit les dents sans laisser entre elle la moindre trace de la poudre, et rend l'émail des dents plus brillante. Prix, 1s 6d.
POUDRE DENTIFRICE ROYALE DE GABRIEL, préserve les dents, et donne à l'haleine une odeur délicieuse, aux dents la blancheur des perles et protége l'émail. Prix, 1s 6d.
ELIXIR ODONTALGIQUE DE GABRIEL, préparation sans pareille pour ses effets dans le Tic douloureux, la Nevralgie, et les maux de dents, et constitue le meilleur moyen de se rincer la bouche, il donne à la bouche l'odeur du parfum, purifie l'haleine, raffermit les gencives, et est indispensable pour les fumeurs. Prix 5s.
LES PERSONNES ÉLOIGNÉES et qui désireraient avoir des dents artificielles, pourront se les procurer en entier ou en partie, d'après le nouveau système de Mrs. Gabriel, en envoyant les détails de leur cas accompagnés d'une Guinée, alors qu'un appareil pour prendre un modèle de la bouche leur sera expédié avec toutes les instructions ordinaires Mrs. Gabriel entreprendront de faire un nouveau modèle ou de reparer les dents artifelles faites par d'autres dentistes, a des prix modérés.
On recevra par la poste le pamphlet de Mrs. Gabriel sur les dents artificielles et l'extraction des dents sans douleur.
*** Toutes les lettres noivent être adressées 61, Ludgate Hill London.
10 déc. bips-6m-aips-aa-27.

Grande réduction de prix sur
PHOTOGRAPHIES.
Au moyen de son nouvel instrument multiplicateur, le soussigné offre au public de magnifiques
Photographies prises sur zinc pour moitie prix
c'est-a-dire, QUATRE POUR UN ÉCU, le tout d'un fini exquis et non surpassé.
Cadres de 8 x 10 avec portraits pour $1.75.
Tous sont invités à venir les voir, il n'a jamais été offert de semblables portraits en Canada ni aux Etats-Unis, pour ce prix,
J. L. DEMERS, photographe,
499, RUE DORCHESTER, 499
Vis-à-vis l'ancien cimetière anglais.
4 fév. 78-aa

Annonces Diverses.

☞ On trouvera à la librairie Sénécal & Cie., 495, rue Craig, 3 portes à l'Est de chez MM. Perry & Cie., le PAYS, matin et soir.

LIBRAIRIE
ET
Dépot de Journaux
DE
SÉNECAL & Cie.,
ENSEIGNE DU GRAND LIVRE,
495—RUE CRAIG—495,
Entre les Rues St. Laurent et St. Dominique.
MONTREAL.
Outre un assortiment complet de
LIVRES, PAPETERIES, Etc.,
Le public trouvera toujours à cette Librairie tous les
Journaux du Canada, des Etats-Unis et d'Europe.
On se charge de l'exécution d'ouvrages d'imprimerie et de Reliure, et de la distribution de Circulaires, Lettres Funéraires, etc.

On trouvera le PAYS soir et matin à la librairie Sénécal & Cie.
21 février. aa-90.

706 Rue Craig — Ateliers Royaux de Teinturie à la vapeur. — 706 Rue Craig

C'est la place ou l'on teint les habits de velours pour dames, les jaquettes en drap, les cloques de soie et toute harde. L'on ôte aussi les taches sur la soie, nettoie et teint les plumes.
Les gants de kid que nous nettoyont, sortent de nos mains avec leur forme et leur propriété primitives.
Nous teignions à un prix raisonnable, les pièces entières de draps, de laine, de coton, de rubab, de damas.
Nous exécuterons promptement tout ordre venant de la campagne.
MERSEBACH ET CIE.
BUREAU: 706 Rue Craig, près la Salle St. Patrice.
ATELIERS: 203½ Ruelle des Fortifications.
N. B. Les échantillons de M. MERSBACH ont obtenu les premiers prix à l'exhibition de l'on l'an dernier. (Nous n'avons rien à faire avec le *Dominion.*)
22 mars aa-112.

VENTE PAR ENCAN
NOUVELLES REDUCTIONS
LA BALANCE
DU
FONDS DE COMMERCE
DE
DUFRESNE, GRAY & CIE.,
CONSISTANT EN
MARCHANDISES de GOUT
ET DE
PREM RE QUALITE
Doit nécessairement être vendue avant le 1er Avril.
Afin d'atteindre ce but, la
VENTE PAR ENCAN
Se continuera
CHAQUE APRES-MIDI
A 2 heures
Et ce jusqu'à ce que le tout soit vendu.
C'est une excellente occasion pour les acheteurs, ARGENT COMPTANT, de se procurer à moitié prix un magnifique Fonds de Commerce.
RAPPELEZ-VOUS LE
No. 454, Rue Notre-Dame.
P. McLAUGHLIN.
4 nov. 1870. cm-299

Dr. L. J. B. LEBLANC,
CHIRURGIEN DENTISTE,
(Elève et successeur du Dr. Jourdain,) No. 581, RUE CRAIG, AU COIN DE LA RUE COTÉ, Montréal
De 9 à 5 heures, le Dr. LEBLANC extrait les DENTS sans douleur, au moyen du GAZ.
2 mai 1870. aa—144

WILLIAM LAWES
No. 37, RUE ST. JOSEPH,
Marchand de toute espèce de Papier à Envelop per; aussi, de Papier et de vieux Fer.
19 mai 1870. an-159

TONNELLERIE ET JAUGEAGE.
Le soussigné ayant ouvert une
TONNELLERIE
Dans la Rue Capitale,
Est prêt à recevoir toutes les demandes qu'on voudra bien lui confier. Les fermiers de la campagne qui ont du beurre, etc., à vendre pourront en disposer en s'adressant à lui.
GEORGE GORDON,
onnelier et Jaugeur.
23 fév cm-89

HODGSON, MURPHY & SUMNER,
Sont prêts à montrer un assortiment complet de
MARCHANDISES SECHES,
De Menus Articles,
De Nouveautés et de Fantaisie,
BATISSE DES SŒURS,
347, Rue St. Paul,
(Porte Rouge)
Montréal.
Successeurs de FOULDS ET HODGSON.
29 mars. am-117.

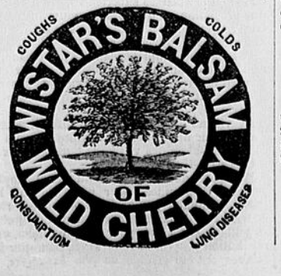

WISTAR'S BALSAM OF WILD CHERRY
COUGHS COLDS CONSUMPTION LUNG DISEASES

Annonces Diverses.

LIGNE ALLAN
SOUS CONTRAT avec le Gouvernement Canadien pour le Transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.
1870-71-ARRANGEMENTS D'HIVER-1870-71

La Ligne de la Malle de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de 1ère classe, construits sur le Clyde. Steamers en fer à double engin.

ASSYRIAN	3400	Tonnes (en construction
CASPIAN	3200	do Capt. Scott
SCANDINAVIAN	3000	do Capt. Ballantine.
PRUSSIAN	3000	do Lt. Dutton R N R
AUSTRIAN	2700	do Capt. J. Wylie
NESTORIAN	2700	do Capt. A. D. Aird.
MORAVIAN	2650	do Capt. Brown.
PERUVIAN	2900	do Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY	3250	do Capt. J. Graham
EUROPEAN	2946	do Capt. Bouchette.
HIBERNIAN	2434	do Capt. R. S. Watts.
NOVA-SCOTIAN	3300	do Capt. Richardson.
NORTH-AMERICAN	1784	do Capt. Trocks.
CORINTHIAN	2400	do Capt. Grange.
OTTAWA	1961	do Lt. Archer, R.N.R
ST. DAVID	1600	do Capt. Scott.
ST. ANDREW	1432	do Capt. Ritchie.
ST. PATRICK	1397	do Capt. H. Wylie
NORWAY	1100	do Capt. C.N. Mylins
SWEDEN	1150	do Capt. Mackenzie.

Les VAPEURS de la LIGNE de la MALLE de LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool tous les JEUDIS, et de Portland tous les SAMEDIS, touchent à Loch Foyle pour débarquer et recevoir à bord les Passagers et les Malles venant ou allant en Irlande ou en Ecosse doivent partir de Portland comme suit:

AUSTRIAN	3 Décembre
PRUSSIAN	10 "
NESTORIAN	17 "
SCANDINAVIAN	24 "
PERUVIAN	31 "
MORAVIAN	7 Janvier.

Prix du passage de Portland:
Cabine..... $70 a $80
Entrepont..... $35
On a l'intention de faire voyager les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW par intervalles entre la Clyde et Portland durant la saison de la navigation de l'hiver.
Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.
Les Cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.
Pour le bagage et autres détails, s'adresser à Portland à J. L. FARMER ou à HUGH et ANDREW ALLAN; à Québec à ALLAN, RAE et Cie.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, No. 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 29 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITZ et Cie; à Rotterdam à G. P. ITTMANN et ZOON; à Hambourg, à W. GIBSON et HUGO; à Belfast, à CHARLEY et MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE et GREENHORNE, 17 rue Grace-church; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70 rue Great Clyde; à Liverpool, chez les frères ALLAN, rue James ou chez
H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et Common.
3 mai 1870. aa—133

Mme. CUISKELLY,
SAGE-FEMME,
Continue a recevoir chez elle les Dames qui auraient besoin de ses soins. Elles y trouveront avec la tranquilité, tout le confort désirable et les meilleurs soins médicaux. Elle se charge de fournir des Nourrices. Consultations à toute heure. Les personnes entrant en relation avec elle, pourront être assurées de la plus complète discrétion.
Habitation: 315 Rue St. Laurent, un peu plus haut que la rue Ste. Catherine.
6 mai 1870. 148

Madame H. Laliberté
SAGE-FEMME,
Licenciée par le Collége des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, et graduée de l'Université McGill de Montréal, a l'honneur d'informer les Dames qui pourraient avoir besoin de ses services, qu'elle est prête à les recevoir à son domicile où elles trouveront tout le comfort et tous les soins médicaux désirables, parfaite discrétion assurée. Consultation à toute heure.
DEMEURE;—191, RUE VISITATION.
31 janvier 1870. aa—69

Madame Chs. Fuhrer,
SAGE-FEMME,
LICENCIÉE par le Collége de Hambourg, Allemagne, et par le Collége McGill, Montréal, No. 6, RUE ST. ELIZABETH, continue à recevoir chez elle les Dames qui auraient besoin de ses soins. Tous l'attention et le confort désirable, ainsi que d'excellents soin médicaux sont donnés aux malades. Cette maison a été établie en 1870.
15 juin 1870. aa-178

MADRID 1847
PRIMERA CLASE.
PARIS 1867 LONDON 1862
MENTION HONORABLE GENERAL EXCELLENCE

ALKABASAR
ARRIVE ENFIN.
Cet élégant Tonique Turc est un des plus délicats et des plus salutaires remèdes qui aient été soumis à l'approbation publique sur ce continent, et il se recommande de lui-même à l'encouragement pour les raisons suivantes:
C'est un remède qui a été fait par un des plus éminents pourvoyeurs de la Cour Ottomane.
Il empêche l'acidité de l'estomac
Il chasse la mélancolie.
C'est un tonique doux et qui donne de la vigueur et un stimulant des plus efficaces et en même temps des plus inoffensifs.
Il rend la respiration douce et agréable.
Il stimule l'appétit si on le prend AVANT les repas.
Il facilite la digestion si on le prend APRÈS les repas.
Il neutralise les penchants à l'usage des liqueurs enivrantes.
Il rend l'esprit brillant parfaitement clair.
Si on le prend habituellement, il donne de la vitalité et de l'énergie à tous les organes du corps.
Par l'usage de ce remède un homme de 70 ans, reprendra autant de vigueur que s'il était à l'âge de 30 ans et il est fortement recommandé aux personnes de constitution délicate.
C'est le remède favori des Dames de l'Orient principalement.
Ainsi donc, assurez-vous la santé, la longévité et l'énergie vitale par l'usage du
TONIQNE TURC ALKABASAR
Tenu en dépot chez les principaux Droguistes et Epiciers de la puissance.
Pour les prescriptions, voir les étiquettes sur les bouteilles.
HENRY CHAPMAN & CIE. } Montréal.
EVANS, MERCER & CIE., }
Seuls agents pour la Puissance.
19 juillet 1870. aa-207

A VENDRE
DEUX SUPERBES PROPRIÉTÉS près de la Rue St. Laurent, ces propriétés donnant un revenu de soixante-six piastres par mois. Pour les conditions s'adresser à
LOUIS PLAMONDON,
Agent d'Immeubles,
No. 25, Rue St. Gabriel.
TROIS MAGNIFIQUES PROPRIÉTÉS dans le Faubourg St. Joseph, donnant un revenu de cinquante-qnatre piastres par mois. Pour les conditions:
S'adresser à
LOUIS PLAMONDON,
Agent d'Immeubles
No. 25, Rue St. Gabriel;
UN TERRAIN situé sur la Rue Sherbrooke, un des plus beaux sites, de 81 pieds de largeur sur 294 pieds de profondeur, faisant face sur trois Rues. Ce terrain contient plusieurs arbres fruitiers, pouvant être divisés en dix lots.
Conditions très-faibles et Titres incontestables.
S'adresser à
LOUIS PLAMONDON,
Agent d'Immeubles,
No. 25, Rue St. Gabriel.
Montréal, 12 janvier. aa-54.

Avis de Syndics.

Acte concernant la Faillite de 1869

DANS L'AFFAIRE DE
JEAN MARIE GROTHÉ, de Montréal, Commerçant.
FAILLI.

Je soussigné, JOHN WHYTE, de la ville de Montréal, syndic officiel, ai été nommé syndic en cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi sous un mois.
JOHN WHYTE.
Syndic.
Montréal, 19 avril 1871 bs-134

Acte concernant la Faillite 1869.

DANS L'AFFAIRE DE
WILLIAM J. REDDLE, de St. Andrews, commerçant,
FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, St. Andrews, comté d'Argenteuil, LUNDI, le premier jour de MAI prochain, à deux heures de l'après-midi, pour recevoir un état de ses affaires et pour nommer un syndic.
H. HOWARD,
Syndic provisoire.
St. Andrews, 17 avril 1871 bs—132

Annonces Diverses.

EMULSION PANCREATIQUE
POUR
LE TRAITEMENT DE LA CONSOMPTION.

"Le 14 Octobre, la patiente commença à prendre une Emulsion Pancréatique (Savary & Morey) en deux cuillérées à thé, deux heures après dîner et souper. Je ne puis décrire mieux ses effets qu'en disant que cela semblait *opérer comme un charme.* La toux devient moins violente, la froide transpiration de la nuit diminua, la respiration devint beaucoup plus facile, et tellement qu'elle put se coucher et dormir le soir, ce qu'elle n'avait pu faire depuis quelque temps, les douleurs se calmèrent tellement qu'elle aurait pu se dispenser de prendre la potion anodine: le pouls battait graduellement de 130 à 70 et devint plus fort et plus régulier. Elle augmenta en pesanteur et devint robuste et sa force lui revint par degrés."—Journal sur la "Phthisie Pulmonaire" par le Dr. Kinkead, Presse Médicale et Circulaire, 20 février 1868.
SEULS A

sommes habitués, nous nons sentons chez nous, à notre aise, nous comprenons la fainéantise, le *far niente*, la joie de s'étaler en robe de chambre sur un lage divan et de se chauffer les pieds.

Maurice Vidal,à l'époque où il était encore garçon, avait probablement goûté les jouissances que procure un cabinet de toilette bien compris, et en se mariant, il avait voulu les faire partager à sa femme. Il s'était plu à meubler lui-même cette pièce de son appartement et à la garnir de tous les mille riens qu'il avait pu rencontrer. C'était peut-être un boudoir et un musée plutôt qu'un cabinet de toilette, mais c'était charmant.

(*A continuer.*)

LE PAYS.

MONTRÉAL, 22 AVRIL 1871.

☞ *Voir la quatrième page.*

Nouvelles Electorales.

Nous avons le plaisir de communiquer à nos lecteurs la nouvelle de plusieurs candidatures fort recommandables pour les élections prochaines à la chambre locale.

Une assemblée des électeurs libéraux de Québec Centre,tenue jeudi soir a choisi pour son candidat M.Pelletier, avocat de cette ville, fort populaire et généralement estimé pour ses talents et ses opinions avancées. Cette décision va sans doute forcer l'hon. M. Langevin à chercher un autre port de refuge. Du reste cela ne lui coûte guère : il est fait aux voyages, ainsi que les compagnies de chemin de fer peuvent en témoigner.

Il avait été prié par quelques affamés de Rimouski de vouloir bien accepter leurs suffrages, mais la liste des personnes qui s'engageaient à lui donner leur appui ne lui parut pas suffisamment rassurante. De là son refus basé sur l'impossibilité pour lui de faire les *démarches nécessaires* pour assurer son élection. Il jeta alors son dévolu sur l'antique capitale qui vient de lui répondre par le choix d'un autre candidat.

—Le candidat populaire qui a fait fuir M. Langevin de Rinouski est, nous assure-t-on, M. J. M. Hudon dont le nom seul suffit pour assurer la victoire au parti de l'opposition. M. Hudon,jadis de Québec où ses écrits dans la presse libérable, lui firent un nom enviable, est établi depuis de longues années à Rimouski où ses talents, son activité et son honorable caractère lui ont fait au barreau et dans l'industrie une des plus belles positions. C'est par l'élection de représentants de ce calibre que la province de Québec peut espérer de reprendre la position qu'elle devrait occuper et que lui font perdre de jour en jour davantage les défaillances de la majorité actuelle de notre parlement.

—Les électeurs de Montréal-Ouest se sont réunis jeudi soir dans le St. Patrick's Hall pour s'entendre sur le choix d'un candidat et ont, sur la proposition de messieurs McCambridge, Papineau, Donovan, Monnette, Lyons McShane, jr., Brière, Mullin, N. Valois et Mullarky, adoptée unanimement (moins une voix, celle d'un autre candidat en perspective) résolu de solliciter J. Cassidy, Ecr., C. R. de vouloir bien accepter les suffrages des citoyens de cet arrondissement électoral.

Il serait difficile de faire un meilleur choix, impossible d'en faire un aussi judicieux pour assurer le succès. M. Cassidy possède l'estime de tous les partis, et l'indépendance reconnue de son caractère lui assurera l'appui de beaucoup de personnes même qui ne partagent pas ses opinions politiques. Espérons que les autres divisions électorales imiteront l'exemple de celle de l'ouest et que notre cité rétablira sa vieille réputation de ville intelligente et progressive que ses représentants au parlement local ont si fort endommagée.

—On parle dans le comté de Verchères de demander M. Jos. Daigle, de Bélœil, marchand, qui possède sans conteste l'estime de tout le monde et qui a rempli avec honneur dans son comté plusieurs charges municipales.

S'il consent à laisser poser sa candidature son succès ne saurait être douteux.

Chronique Américaine.

—Le congrès est sur le point de clore ses travaux. La mesure pour laquelle ses membres ont été retenus à Washington, qui autorise le gouvernement fédéral à faire intervenir les forces des Etats-Unis pour supprimer les outrages attribués à l'association secrète des Ku Klux, va être probablement adoptée avec l'amendement que le sénateur Sherman vient d'y ajouter et qui rend les localités où des actes de violences illégales sont commis, responsables des dommages ainsi causés.

Les sénateurs, consultés sur l'époque à laquelle il leur conviendrait de se réunir en session extraordinaire dans le cas où le président aurait à leur soumettre un traité proposé par la Haute Commission, ont décidé de siéger de nouveau en juin prochain si cela était nécessaire.

—M. le sénateur Sumner avait, paraît-il, préparé, pour la clôture des sessions du corps auquel il appartient, un discours solennel où il devait expliquer la position qu'il avait prise vis-à-vis de l'administration et faire l'histoire de ses relations avec M. Fish. Il devait appuyer ses allégués de plusieurs lettres et autres documents. Mais, à la sollicitation de ses amis et à la suite d'une longue entrevue avec M. Morton, il a consenti à renoncer à son intention. M. Sumner nie qu'il ait attaqué le président, mais M. Morton a maintenu que la masse du parti républicain avait attribué ses discours contre l'annexion de Saint Domingue à une hostilité personnelle vis-à-vis du chef de l'Etat et que la grande majorité du peuple américain desapprouve la politique adoptée par le sénateur du Massachusetts.

—La législature de l'Etat de New-York se trouvait, il y a quelques jours, également divisée au sujet d'une mesure ayant rapport à l'administration de la ville de New-York et donnant de nouveaux pouvoirs aux autorités municipales de cette métropole qui se composent presqu'entièrement de démocrates. Cette loi qui livre le contrôle de plusieurs millions aux démocrates et à laquelle ce parti attachait une haute importance déplaisait dans la même proportion au parti républicain qui tire sa légère majorité des campagnes. Elle allait être rejetée par une majorité d'une voix lorsque, par suite de la défection subite d'un représentant, M. Winans, les républicains furent battus, à leur grande surprise. L'orage d'imprécations parlées et écrites auquel s'est exposé l'apostat serait difficile à décrire. Un de ses anciens partisans lui a envoyé une bible et une corde avec l'invitation de se servir de la secoude après avoir médité le sort de Judas tel que rapporté dans la première. On dit que M. Winaus se console à l'aide du présent de cent mille dollars que lui auraient fait ses anciens adversaires. Peut-être que s'il n'eût reçu que 30 deniers pour sa trahison il eût suivi l'exemple de l'apôtre renégat et se fût pendu dès le lendemain. Cent mille dollars pour voter contre ses convictions !

Voilà certes qui va faire venir l'eau à la bouche de beaucoup de nos traîtres au petit pied. Ils font des culbutes parlementaires à beaucoup meilleur marché et fort souvent pour de simples promesses. Les constituants de M. Winans lui ont signifié leur indignation et exigent impérieusement la remise de son mandat. Nos électeurs prennent ces sortes de choses avec plus de calme, probablement parce qu'ils ont eu le temps de s'y habituer.

—Un incident récemment arrivé à Boston démontre encore une fois la nécessité d'apporter le plus grand soin à l'inspection des viandes de boucherie. Un bœuf, qui paraît-il, avait été foulé aux pieds et tué par d'autres dans le char qui l'avait amené de l'Ouest, fut acheté dans la cour du chemin de fer par un boucher qui le transporta dans un abattoir pour le faire dépecer et débiter. L'ouvrier chargé de cette opération fit usage d'une serviette dont il s'était servi et qui se trouvait imprégnée du sang de l'animal, pour essuyer la sueur qui lui couvrait le visage. Une légère plaie qu'il avait à la joue s'enflamma aussitôt après et malgré les soins qui lui furent donnés il mourut après quelques jours de souffrance. L'enquête mortuaire a démontré que la mort avait été causée par l'inoculation de sang en décomposition.

—La grève des mineurs de charbon continue malgré les efforts, vrais ou faux, des propriétaires pour les induire à reprendre leurs travaux. Les ouvriers insistent sur le salaire de $2.50 par jour, demande qui certes n'est pas extravagante si l'on considère que leurs opérations sont suspendues pendant l'hiver. Ils réclament aussi le droit d'augmenter leurs gages dans une proportion convenue selon la hausse dans le prix du charbon au port d'embarquement.

—Les travaux du nouveau palais de justice de New-York qui a coûté tant d'argent déjà, vont être repris avec vigueur attendu qu'une somme de $750,000 vient d'être mise à la disposition des commissaires chargés de la construction de l'édifice.

—Une demoiselle du New-Hampshire, Miss Mary Brockway, vient de célébrer le 104ème anniversaire de sa naissance en fendant une demi-corde de bois qu'elle apporta et empila elle-même dans la maison. Nous connaissons beaucoup de jeunes personnes qui ne pourraient certes pas en faire autant.

—Le congrès a voté le crédit nécessaire pour couvrir les frais d'une nouvelle exploration des régions arctiques. Cette expédition sera sous les ordres du capitaine Hall bien connu par ses recherches et ses découvertes des restes de Sir John Franklin et de sés compagnons. Son navire, le *Periwinkle* est construit de manière à pouvoir affronter les périls des mers glaciales. Il est armé en goëlette et porte une hélice auxiliaire mue par la vapeur et dont une chaudière peut se chauffer au moyen de graisse de baleine ou d'huile des poissons qui abondent dans les parages qu'il va visiter.

—L'Etat de Missouri possède une dame dont il a lieu d'être fier. Elle remplit les fonctions de recteur d'une académie, conduit le chant dans son église, prononce trois sermons par semaine et élève ses six jeunes enfants.

—La compagnie du chemin de fer *Texas Pacific Railroad*, autorisée par acte du Congrès, s'est définitivement constituée samedi dernier, 15 courant. Une réunion des fondateurs,au nombre de soixante-dix environ, a eu lieu dans les bureaux de M. Marshall O. Robert.

Dès l'ouverture du meeting, M. Marshall O'Roberts a été unanimement nommé président de la compagnie.

Il a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que, " pour être à même de rendre des services utiles à cette grande entreprise, il fallait qu'il fût entouré d'hommes sur lesquels il pût compter, c'est-à-dire d'hommes choisis par lui, et que, pour atteindre ce but, il était nécessaire qu'il eût,par lui et ses amis, un intérêt supérieur dans la compagnie." En conséquence, il demandait qu'il lui fût permis de souscrire *onze mille actions*, formant une part dominante du capital social. Cette proposition a été acceptée, ainsi que celle attribuant cinq mille actions au général Frémont, au lieu de deux mille cinq cents qui formaient son apport primitif. Quatre mille actions restaient à souscrire ; elles ont été réparties séance tenante entre les personnes présentes. Après quoi M. Marshall O. Roberts a déclaré que le capital de *deux millions* étant entièrement souscrit et les 10 p. c. requis par la loi déposés, la compagnie était définitivement constituée et prête à commencer ses opérations.

Elle recevra, à titre de subside gouvernemental, d'immenses concessions de terres, équivalant à vingt mille acres par mile de tracé.

L'annexion.

Nous publions ci-dessous le second article de l'*Evénement* sur ce sujet. M. Favre profite, pour développer quelques points de détail, qui n'avaient pu trouver place naturellement dans sa conférence, de l'énoncé des objections banales que font valoir contre la réunion du Bas-Canada aux Etats-Unis, les partisans du *statu quo* et que la *Voix du Golfe* n'a fait que répéter. Bien que ces arguments aient été produits toutes les fois que cette mesure est venu sur le tapis on aimera sans doute à les revoir sous la forme nouvelle et agréable que l'*Evénement* sait leur donner :

La *Voix du Golfe* résume ainsi les objections que les partisans *quand même* de la Confédérations font à l'annexion :

" Indifférentisme religieux et national, absorption complète de notre nationalité, de nos lois et coutumes par les institutions américaines extinction de notre foi au profit et à la poursuite du bien être matériel, et conséquence directe et inévitable ; abaissement du niveau moral de nos populations et abâtardissement ; telle est la sublime destinée qui serait réservée à notre Province sous le merveilleux régime de l'annexion et du gouvernement américain et que quelques individus, profonds matérialistes à la recherche de positions, ne cesseront de préconiser."

Ce sont là, on le voit, plutôt des préventions que des objections sérieuses. Notre confrère en est encore aux préjugés qui avaient cours autrefois contre les Américains, mais que de plus fréquents rapports avec eux ont presque complètement dissipé parmi le clergé et la population On connaît mieux les Etat-Unis, on ne les juge pas comme s'ils étaient à quinze cents lieues de nous. Aucun de nos journaux ne soutient plus que les seuls crimes qui se commettent dans le monde se commettent à New-York. On incline à croire que Londres et Paris en ont leur large part. Personne n'a essaye de prétendre que Tropmann avait été formé par les institutions américaines, ni que les assassins des généraux Lecompte et Thomas valaient mieux que le meurtrier de Lincoln. Ce n'est plus par des contes de Croquemitaine que l'on répond à des arguments sérieux, et l'on ne se borne plus à publier, comme une réplique victorieuse à tout, une liste des méfaits dont le *West End* a été le théâtre. On sait que le régime de la liberté la plus complète n'a pas rendu le peuple de New-York pire que celui de Paris et de Londres.

Tout le monde est d'accord maintenant sur ce point, que comme peuple le peuple américain vaut les autres ; et que la Grande République a sur bien des pays cet avantage, que tout le monde y peut vivre à l'aise ; que si de tous côtés on y vient, personne ne le quitte qu'une fois enrichi.

Il nous semble que ce que l'on sait des canadiens-français qui habitent les Etats-Unis ; les nombreuses églises qu'ils bâtissent ; les souscriptions religieuses et patriotiques qu'ils font sans cesse et dont le chiffre dépasse de beaucoup celles qui se font en Canada, en proportion de la population ; les journaux qu'on y fonde et qu'on y soutient, uniquement par amour de la langue du pays, devraient dissiper également tous préjugés à l'égard des compatriotes qui nous ont quittés, non par manque de patriotisme, mais par dure nécessité. L'indifférentisme religieux ne règne certainement pas dans ces groupes de population, établis çà et là dans le vaste territoire américain, qui réclament avec de si vives instances la présence d'un prêtre ; qui lui font, lorsqu'il vient s'établir au milieu d'eux, une position bien supérieure à celle qu'il pourrait occuper ici.

Quant à l'indifférentisme national, s'il domine quelque part, ce n'est pas chez ceux à qui l'image sacrée de la patrie absente rappelle sans cesse le culte de leur nationalité, à qui le spectacle de luttes plus personnelles que politiques ne fait pas oublier ce que l'on doit au pays. S'il y a abâtardissement quelque part, ce n'est pas là qu'il se produit, mais ici au milieu de nous, par suite précisément de causes que l'agrandissement de notre sphère d'action ferait disparaître. Certes, jamais le patriotisme n'a eu moins de prise sur nos résolutions ; le mot même est rarement prononcé ; et cela se conçoit : que peut avoir à faire le patriotisme avec l'annexion de la Colombie ?

Ce qui fait naître dans l'esprit de notre confrère la crainte, qu'une fois annexés, nous nous laisserons gagner par l'indifférentisme religieux et national, c'est la pensée du bien-être matériel dont nous jouirons.

" Extinction de notre foi au profit et à la poursuite du bien-être matériel, s'écrie notre confrère, *et conséquence directe et inévitable:* abaissement du niveau moral de nos population et abâtardissement."

Se peut-il qu'il existe encore des gens qui cherchent à établir opposition entre la foi et la prospérité publique : qui voient dans le progrès matériel, dans l'aisance générale, non une source de force et de moralité, mais un signe d'abâtardissement ; qui croient que l'âme s'abaisse à mesure que le corps se porte bien ! C'est à n'en pas croire ses yeux. Mais alors il aurait fallu repousser la Confédération qui nous promettait la prospérité, tout comme l'annexion qui nous l'assurerait.

Nous n'entreprendrons pas de prouver à notre confrère que l'extinction de la foi, l'abaissement du niveau moral et l'abâtardissement de la population, ne sauraient être les conséquences directes et inévitables de la poursuite du bien-être matériel : autant vaudrait se donner la peine de lui démontrer que la terre tourne. Nous lui dirons simplement que ces théories sur le renoncement aux biens de la terre n'ont aucune chance de succès, même auprès de ceux qui ne sacrifieraient à aucun prix leur salut dans l'autre monde à leur bien-être dans celui-ci. C'est trop exiger de notre peuple que de lui demander de faire vœu de pauvreté, d'autant plus que rien ne lui prouve que les populations necessiteuses soient les meilleures. Il lui semble au contraire que l'Eglise aux Etats Unis comme ailleurs, s'accommode fort bien de la prospérité générale ; et que le progrès industriel n'y nuit en rien au développement et à la propagande des saines doctrines.

Nous croyons donc que l'accusation que lance notre confrère aux annexionistes, d'être *de profonds matérialistes à la recherche de positions*, ne porte pas et atteindrait tout aussi bien, dans tous les cas, les partisans de tout ordre de choses qui n'a pas la misère comme premier article de son programme terrestre et la ruine comme but avoué.

Pour ce qui est de nos coutumes et nos lois, nous ne voyons pas pourquoi nous ne les conserverions pas sous le régime américain comme sous le régime actuel. Nous n'en perdons que ce qu'il en faut perdre pour nous mettre tout à fait au niveau des autres et au pas de ce siècle ; ce que dans tous les cas nous finirons par perdre avec la Confédération elle-même. N'oublions pas que nous ne ferions qu'échanger un état de minorité pour un état de minorité ; et que notre situation en face des états de l'Union Américaine ne serait guère différente de celle que nous occupons en face des autres provinces de la Confédération canadienne.

Fusion des Sociétés Littéraires de Montréal.

INSTITUT CANADIEN.

A la séance de jeudi soir,20 courant, les membres de l'Institut-Canadien prirent en considération le projet de fusion proposé par la " Mercantile Library Association." L'assemblée était nombreuse et se composait des membres les plus influents de l'Institut. Après la lecture d'une lettre de l'Hon. John Young soumettant au Président de l'Institut-Canadien, la résolution adoptée par l'association mercantile et la réponse de ce dernier, la résolution suivante fut proposée par Joseph Doutre Ecr., secondée par N Aubin Ecr. :

" Qu'une délégation, composée de l'Hon. L. A. Dessaulles, J. Doutre et A. Boisseau soit autorisée à entrer en négociations avec les sociétés de la *Mercantile Library association*, du *Mechanic's Institute* et autres associations littéraires ou de lecture, dans le but d'unir ces sociétés avec l'Institut-Canadien sous une même chartre et une administration commune, avec la condition que les personnes d'origine française qui pourront en faire partie jouissent des mêmes droits et franchises qu'ils possèdent sous la chartre de l'Institut-Canadien avec instruction de faire rapport à l'Institut qui en décidera selon qu'il jugera convenable."

M. Doutre, en introduisant cette motion, fit un court résumé de l'histoire de l'Institut Canadien rappelant que cette institution avait pris naissance au milieu de luttes nationales qui, heureusement, n'existent plus. Il fit remarquer qu'une proposition du même genre fut débattue vers l'année 1852 ; mais le souvenir de ces luttes encore si récentes alors empêcha l'union des forces divisées des sociétés formées pour répandre et populariser les connaissances. Au lieu de se diviser en corps nationaux, la population avait pris avec le temps la base plus rationnelle des principes politiques et s'était partagée en conservateurs et en libéraux. Les français se divisèrent et les anglais en firent autant. Chaque parti eut à rechercher des alliances qui eurent l'effet de diminuer les préjugés nationaux et les haines de races. Chacun a sa manière particulière d'envisager les choses sous leur rapport social,scientifique ou industriel. Les français ont trop de ces illusions que Lamartine appelait la vérité vue de loin ; les anglais au contraire peuvent contrôler tellement la vérité qu'ils perdent de vue souvent l'horison lointain mais réel. Nous nous serions mutuellement utiles ; les français abandonneraient les théories superflues, les anglais rechercheraient davantage la vérité au-delà des faits purements matériels, et cela sans perdre aucun des avantages qui s'attachent à une existence séparée. Les français auraient leur jour pour l'usage exclusif de leur langue et les anglais pourraient prendre part à nos débats pour faire preuve de leurs progrès dans notre idiome. Les anglais aussi auraient leurs séances où nous pourrions faire étalage de notre familiarité avec leur grammaire et leur dictionnaire. Au lieu de choisir un livre sur 7000 volumes, nous en aurons 25,000 à notre disposition et la perspective de multiplier les livres et les journaux. Au lieu de dépenser de $8,000 à $10,000 par année en frais d'administration $2000 suffiraient pour couvrir nos dépenses communes et le reste pourrait s'employer à l'acquisition de nouveaux livres et de journaux. Au lieu de trois ou quatre sociétés languissantes, nous aurions un seul corps puissant en état de protéger ceux qui désirent s'élever moralement et les préjugés de races disparaîtraient pour toujours ; nos luttes prendraient un caractère essentiellement intellectuel, le mérite et la science deviendraient nos seuls titres à la supériorité.

Après M. Doutre messieurs N. Aubin, W. Dorion, Dr. Coderre, Dessaulles, le Révd. M. Coussirat, Duval, Geoffrion, Turgeon, Lareau, etc. appuyèrent la proposition.

MM. Buies, le révérend M. Lafleur, Rainville etc. exprimèrent quelques doutes sur le succès de la mesure, M. Buies redoutant les tendances absorbantes des anglo-saxons, tandis que M. Lafleur, sans craindre l'absorbtion redoutait de voir l'Institut cesser d'être comme par le passé, le foyer de vues nationales et indépendantes. Cependant la fusion proposé pouvait avoir d'autres avantages qu'il serait bon d'entreprendre de s'assurer.

M. Rainville, comme représentant des membres les plus jeunes de l'Institut, se sentait mal à l'aise en présence du projet d'union,et quoiqu'incapable d'indiquer la cause réelle du danger, son instinct lui fait craindre la destruction. Sans vouloir enrégistrer sa désapprobation il ne pouvait oublier le fameux

Timeo Danaos et donc ferentes.

Le président Gonzalve Doutre, appelé à donner son opinion, appuya la proposition qui était de nature à rapprocher des hommes qui ne pourraient que gagner mutuellement à un contact plus intime. Il est convaincu que sous la nouvelle organisation projetée, non-seulement les mêmes personnes que réunit l'Institut se trouveraient encore ensemble, mais qu'on verrait prendre part à nos débats des jeunes messieurs d'origine anglaise qui, dans notre propre idiome, nous surprendraient par la pureté de leur langage et l'étendue de leurs connaissances.

La motion fut adoptée à l'unanimité.

A qui la faute ?

Les conservateurs même reconnaissent que le parlement local n'est pas composé de manière à faire honneur à notre Province. Nous trouvons la phrase suivante dans un article du *Courrier du Canada* sur les élections :

" Il est de la dernière évidence que la province de Québec n'était pas représentée comme elle devait l'être par la députation dont le mandat vient d'expirer. Il faut reconnaitre, quoique puisse en coûter cet aveu à notre orgueil provincial, il faut reconnaître qu'il y avait dans notre Chambre d'Assemblée un nombre relativement considérable de nullités. Sans exagérer, on peut dire qu'il y avait, dans la législature, au moins une dizaine de comtés insuffisamment représentés et on a déjà pu observer que ces zéros, non seulement diminuaient d'autant la valeur de la députation telle qu'exprimée par le chiffre constitutionnel de soixante-cinq, mais encore gênait, dans les opérations les plus délicates, l'action des chiffres ayant valeur."

Nouvelles Canadienne.

Québec, 21 avril.—M. de Bellefeuille doit répéter devant les membres de la société littéraire et historique de Québec, la conférence qu'il a faite à Montréal sur "Les ruines de Balbeck.

—La rivière St. Charles est libre de glaces ; Il ne reste que les battures qui ne tarderont pas à disparaitre.

— M. Falkenberg, consul général de Suède, a reçu hier une dépêche lui annonçant la mort de la Reine de Suède et Norvège. Comme marque de deuil et de respect, les pavillons avaient été hissés à mi-mât sur les résidences des consulat de France, de Portugal, de Pérou et Chili, de Belgique, des Etats-Unis, de la Confédération Germanique du Nord, de la Suède et Norvège.

—MM. Amédée Landry, Jules Deschêne, Châteauvert et Massicotte, ont obtenu leurs certificats de seconde classe à l'Ecole Militaire de Québec, après avoir subi un examen satisfaisant.

—Plusieurs ouvriers,dit l'*Ecènement*, étaient occupés à lancer un bateau hier matin à Lévis, quand l'un d'eux, un canadien-français, tomba par dessus le bord dans le fleuve. Un anglais nommé M. Hicks, âgé d'environ 55 ans, logé depuis hier à l'hôtel Lindsay, se trouvait sur le quai au moment de l'accident. Il se jeta bravement à l'eau et tint le jeune homme au-dessus de l'eau pendant dix minutes environ. On leur jeta une corde et tous deux furent tirés sains et saufs à terre. Depuis M. Hicks éprouve un peu de malaise du bain froid qu'il a pris. Nous laissons au lecteur d'apprécier la noble et courageuse conduite de M. Hicks.

—Le *Gaspé*, capitaine Becquet, laissera le port à 4 hs. p. m., lundi, le 24 du courant, pour Pictou et les ports intermédiaires.

—Le vapeur *Rocket*, Capt. Smith, est arrivé de ses quartiers d'hiver à Sorel, hier après-midi, avec les barques *Cyclops* et *W.* à sa remorque.

—Le *Meteor*, Capt. Burgess, est aussi arrivé de ses quartiers d'hiver à Sorel avec les barges *Atlas* et *Vulcan* à sa remorque.

—La barque *Courrier du Canada* a été touée hier par le vapeur *William*, du chantier de Dinning au slip de Davie, Lévis.

—Le vapeur *Ranger* est allé à S hs. 20 m. hier, a la rencontre des navires qui ont été signalés.

Rimouski, 20 avril.—Un certain nombre de citoyens de cette ville font actuellement d'actives démarches dans le but d'obtenir un vapeur faisant le service entre Montréal et Rimouski ; le commerce bénéficerait beaucoup de cette ligne de communication.

— Un ancien vicaire de la paroisse de St. Germain de Rimouski, le Revd. M. Isidore Antoine Le Bel, né à Kamouraska le 3 mars 1816, est mort subitement le 30 mars dernier à Kalamazoo, Michigan.

— On lit dans la *Voix du Golfe* :

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Thélesphore Joseph Bourke, étudiant au grand séminaire et sous-secrétaire de Mgr. notre Evêque. Il a été enlevé en peu de jours par la cruelle maladie qui fait des ravages en cette ville depuis quelque temps. Il était âgé de 21 ans et donnait de grandes espérances.

Trois-Rivières, 20 avril.—La société d'agriculture de la division électorale de Trois-Rivières a décidé de donner $200 aux cultivateurs français qui ont souffert par la dernière guerre. C'est un exemple qui mériterait d'être imité par les autres sociétés d'agriculture.

—Le *Doré* et *Fleur de Mai* ont commencé à faire le service de la traverse, en face de cette ville.

—Le capt. Farmer vient d'acquérir des héritiers Molson le magnifique hôtel *British American*, dont il est le locataire depuis une quinzaine d'années ; il y a commencé d'importantes réparations.

—La navigation est entièrement ouverte avec Québec ; hier plusieurs bâteaux remorqueurs ont remonté le fleuve.

—M. Boudreault adressera, dimanche prochain, à Nicolet, la parole aux électeurs de cette paroisse.

—Il y a encore beaucoup de neige dans les paroisse en arrière de Trois-Rivières. La glace n'est pas encore descendue sur les rivières du Nord. Sur les rivières Sud elle est descendue depuis au-dela d'un mois.

— Depuis l'ouverture de la navigation les rues ont repris leur animation ; les étrangers commencent à se montrer, les magasins reçoivent quantité de nouvelles marchandises.

St. Jean d'Iberville, 21 avril.—Hier, une femme du nom de Louise Poirier, épouse de Michel Bourgeois, de cette ville, fut appréhendée et traduite devant H. Larocque, écr., Juge de paix, pour avoir été cause de scandale dans l'église de cette paroisse. Après audition de plusieurs témoins, il fut constaté que l'accusée était atteinte d'aliénation mentale et en conséquence elle fut mise sous la garde du geôlier dans la prison de ce district en attendant qu'ordre soit donné de la conduire à l'Asile des aliénés en cette ville.

Beauharnois, 20 avril.—Une pluie froide est tombée tout le jour.

—Hier soir un jeune veuf du nom d'Edouard Poirier, dit Lafleur étant à faire du bruit sur la rue St. Laurent, fut conduit à une des salles du marché, destinée aux gens qui *s'oublient*. L'homme de police Julien, l'avait à peine encagé, que Lafleur enfonçait la porte faisant face à la rue et triomphant, prenait le chemin de sa demeure, suivi d'une foule de gamins et de curieux. Rentré chez lui, il saisit une cloche qu'il se mit a faire sonner en criant au meurtre ; Julien dut revenir à la charge, et garrotter les mains et les pieds de Lafleur qui de...eura sous garde jusqu'à ce matin ; traduit devant le Maire, Lafleur plaida coupable et tout penaud et bien escorté dut prendre le chemin qui conduit à l'hotel Prud'homme où il devra passer huit jours, puis payer une amende de $5.00 et les frais.

—Son honneur le juge Ramsay sera à Beauharnois le 10 de mai prochain, pour rendre jugement dans les causes plaidées devant lui au dernier terme, et présider les Enquêtes.

—M. de Martigny vient d'acheter la maison de M. Louis Préjent située sur la rue St. Laurent et faisant face aux propriétés de la succession Sabourin : On nous assure que M. de Martigny doit y transporter son bureau l'an prochain.

—A dater du 1er mai, le bureau de télégraphe se tiendra dans le haut du bureau de M. le notaire Brossoit.

—De solides échafaudages ont été construits en face des tours de l'Eglise et on est à monter les cloches. M. L. Morin surveille les travaux.

Ottawa, 21 avril.—MM. Daly,Provencher et Barwick, ont eu hier une longue entrevue avec M. Dunkin.

—Le Dr. Schultz est parti hier pour Montréal ; il sera de retour lundi à Ottawa.

—On attend à Ottawa le Quintette de Mendelssohn.

Le lieutenant Butler, du 69e régiment, partira en Angleterre par le vapeur de samedi.

—La société St George, doit célébrer par un grand concert la fête de la naissance de la Reine.

—Lord Lisgar se mettra en route pour l'Angleterre, dans les premiers jours de juin.

—M. Bate, un citoyen bien connu de cette ville, rentrait hier soir en voiture à son domicile, lorsque le cheval prit peur et le cocher qui le conduisait, perdant toute présence d'esprit, sauta en dehors de la voiture. Avant que M. Bate ait eu le temps de prendre les rênes le cheval faisant un écart, renversa la voiture, sur un tas de pierres,au coin des rues Metcalfe et Sparks. M. Bate reçut quelques blessures, peu graves heureusement ; transporté à son domicile, il reçut tous les soins médicaux que réclamait son état.

Toronto 20 avril.—La goëlette *Herther Bell* est arrivée dans le port de Toronto, venant d'Hamilton, et ayant à son bord une cargaison de farine et de blé. Elle complètera ici son chargement et fera ensuite voile pour Halifax.

—Francis Logan qui avait été arrêté hier pour avoir fait à sa femme des menaces de mort, a comparu ce matin à la Cour de Police ; il a été condamné à fournir deux cautions.

—Depuis le commencement de la navigation il est entré 69 vaisseaux dans le port de Montréal, dont 10 n'avaient pas de cargaison.

—Une femme du nom de Charlotte Johnson est morte subitement, dans la matinée d'hier matin ; une enquête a été tenue sur son cadavre.

—Le club des chasseurs de Toronto a eu hier sa réunion annuelle.

—L'hon. M. E. B. Wood, est arrivé hier en cette ville.

Correspondance.

[A la demande de quelques intéressés nous reproduisons, des documents parlementaires, la lettre suivante adressée au président du Sénat par un employé de cette branche de la législature. On verra que l'auteur, parlant probablement au nom de ses collègues placés dans la même position que lui, se plaint de ce que l'on ne suit pas à l'égard des employés de la législature les règles suivies vis-à-vis de ceux de l'administration Il pourrait y avoir certainement beaucoup à dire sur ce sujet si les fonctionnaires étaient employés contre leur volonté et à des conditions onéreuses ; mais comme ils ont généralement sollicité les charges qu'ils occupent et qu'ils ont la même faculté dont jouissent les subalternes dans les entreprises particulières, celle de prendre congé et de chercher mieux ailleurs dès qu'ils pensent avoir lieu de se plaindre, nous ne voyons guère comment nous pourrions inspirer à messieurs les sénateurs de meilleurs sentiments que ceux qu'ils doivent naturellement éprouver pour ceux qui les servent et qu'ils ont choisis eux-mêmes.]

A l'honorable Président du Sénat,

Monsieur,

Le 2e rapport du comité des comptes, présenté jeudi au Sénat, énonce de nouveau—à propos d'un fait particulier—ce principe général :

" Votre comité ne veut pas s'écarter de *la recommandation faite par le comité des comptes coutingents le 9 juin* 1869 et adoptée par le Sénat, de ne point rouvrir la question des salaires."

Je proteste auprès de vous, monsieur, tant au nom de mes confrères qu'au mien, contre l'expression, ainsi réitérée d'année en année, absolument, indéfiniment, d'un principe qui devient injuste—contre ce rapport particulier ainsi motivé sur une généralité excessive qui atteint une fois encore, sans nulle cause, notre présent et notre avenir.

Après que la mise à la retraite de M. *J. F. Taylor*, ancien greffier en chef, a réduit numériquement le personnel et augmenté la tâche ou la responsabilité d'autres employés, n'y a-t-il donc pas lieu, ne serait-il pas juste, d'opérer des promotions ?

Cette question,—vous le sentez, monsieur le président—a une importance extrême pour nous.

Tous, nous subissons—comme les employés des Communes et ceux du Gouvernement—une forte retenue sur nos salaires en vue d'une pension à venir... dans 10, 15, 20, 30 ans, mais que la plupart d'entre nous ne verront jamais arriver, parce qu'à l'époque voulue ils seront morts et peut-être depuis longtemps en poudre. Quant à ceux qui auront la vie assez dure pour aller à la limite d'âge, il est réglé qu'ils recevront jusqu'à décès une certaine pension basée *sur les chiffres de leurs traitements au moment de leur retraite.*

Vous n'ignorez pas que, voulant alléger la retenue qui est lourde, surtout aux petits, en même temps qu'ouvrir d'encourageantes perspectives *à tous les employés des ministères*, on a divisé ces employés en 3 classes ; que, pour chaque classe, il y a un salaire minium et un salaire maximum ; qu'en conséquence l'employé reçoit régulièrement, progressivement, d'année en année, une certaine augmentation jusqu'à ce qu'il ait atteint le plus haut degré de son échelle ; qu'alors il fait une pause, puis, dès la première vacance qui se produit dans la classe ou les classes supérieures, qu'il obtient une promotion et qu'alors de nouveau son salaire recommence à s'élever vers le chiffre maximum de sa nouvelle classe.

Si bien que l'employé, dans les départements sont et voit s'améliorer sa position au fur et à mesure de la durée de son service, de son expérience, de la somme et de l'importance de son travail.

Et, vienne le jour de la retraite, il pourra compter sur une pension suffisante pour lui et sa femme—alors des vieillards tous les deux.

Cela n'est-il pas très-juste ?

Mais pour nous, employés du Sénat, employés des Communes, pour nous surtout les jeunes (j'entends jeunes de 30 ou 40 ans) rien de tel. Pas de progrès ascensionnel de juillet en juillet. On a fixé, pour chaque emploi, une rétribution propre, et vous savez bien que les salaires ont été arrêtés *au plus bas chiffre*, et devront rester bien des années figés ainsi sur des chiffres *minima*.

Le Sénat avait formé un dessein. Etant le premier dans l'ordre hiérachque,il voulait prendre l'initiative, frapper un abus, et donner l'exemple du ménagement et de la modération dans la dépense. Le motif était bon en soi. Mais, quoique éclatant et sonore, l'exemple n'a pas eu de suites. Combien, parmi les mille et mille employés de tous rangs,de toutes classes, de toute valeur,répandus dans les bureaux des ministères,répandus sur toute la face du pays, combien ont eu leur rétribution amoindrie ? Aucun, ou presque aucun. C'est même le contraire qui a eu lieu. En trois sessions (y compris la présente) voilà $90,000 qui sont votées par les Chambres elles-mêmes pour permettre d'augmenter les salaires de ceux-là et d'en créer d'autres.

Nous nous résignions, quoique assez tristement, à souffrir d'une règle exceptionnelle. Privés des petits appoints annuels accordés à nos confrères au dehors, nous espérions, nous nous flattions que du moins, quand il surviendrait une vacance parmi nous, il y aurait promotion générale pour tous ceux au dessous. Cela est encore si juste.

Le 2e rapport nous ôte d'une manière implicite jusqu'à cette dernière espérance.

Une vacance s'est faite. Il y aura un employé de moins, le travail ou la responsabilité des autres se sont accrus. Et pourtant le comité des comptes sollicite, par la bouche de son président, le Sénat d'affirmer de nouveau qu'on nous a à jamais immobilisés dans nos rétributions et nos emplois—*qu'on ne rouvre plus la question des salaires.*

Il ne nous restera donc que la triste consolation de pouvoir de temps en temps faire nos plaintes—de protester, comme je proteste là auprès de vous, monsieur le président, qui nous témoignez tant de bienveillance—et d'invoquer l'esprit de justice contre les aggravations imméritées que l'on fait peser de plus en plus sur nous.

ALFRED GARNEAU,
Employé du Sénat.

Amusements.

THEATRE ROYAL.

Directeurs : E. M. Leslie et Geo. E. Locke

SOIREE D'ADIEUX !

Dernière représentation de

FANNY HERRING & YANKEE LOCKE

Bénéfice de FANNY HERRING.

SAMEDI, 22 AVRIL, 3 pièces,

ENGLISHMEN in INDIA,

Sally (avec chanson)..... Fanny Herring

A WIFE FOR A DAY.

NATHAN TUCKER - - YANKEE LOCKE.

JACK SHEPPARD.

JACK SHEPPARD - - FANNY HERRING.

Prix comme d'ordinaire. Pour sièges réservés s'adresser au magasin de musique de HENRY PRINCE

Ce qui est et ce qu'il faut.

La conférence de M. Buies, sous le titre qui précède, et dont nous avons parlé hier, aura lieu ce soir à 8 heures à l'Institut-Canadien.

Cette conférence dans un cadre restreint, renferme une grande variété d'aspects et traite des questions les plus importantes, les plus graves pour l'Amérique du Nord.

Nous ne croyons pas trop dire en annonçant qu'il y aura foule ce soir, dans la grande salle de l'Institut.

Nécrologie.

Les funérailles de M. Louis Joseph Etue, avocat, décédé à Repentigny, le 17 avril on eu lieu hier à 10 hrs., dans sa paroisse natale. Tous les citoyens de cette paroisse se sont fait un devoir d'assister à la cérémonie funèbre ; ayant vu naître, grandir et élever cet homme de bien, ils ont voulu par leur présence donner à sa famille un témoignage qu'ils participaient à son deuil.

Monsieur Etue après un cours d'étude fort brillant au collége de l'Assomption, avait fait son droit à l'Université Laval où il pris ses degrés de bachelier. Il vint ensuite s'établir à Montréal, où il continua à consacrer à l'étude et ses jours et ses veilles. De santé fort délicate, il chancela bientôt. Ses braves parents le rappelèrent à la campagne, espérant que ce séjour lui serait plus favorable, mais hélas, c'était une illusion!

Monsieur Etue avait épousé il y a quatre ans, Mlle. M. Demers, fille aînée de M. E. Demers, en son vivant trésorier de notre Cité. Il laisse aussi un enfant et nombre d'amis qui le regretteront longtemps.

Les porteurs du poêle étaient ses compagnons d'étude au collége et à l'Université : MM. J. O. Turgeon, avocat, G Leroux, M. D., Gervais, M. D., et Marion, Notaire.

Bulletin du Jour.

La lutte se continue avec un incroyable acharnement ; la Commune ne s'émeut pas en voyant les ruines qu'elle entasse autour d'elles, elle repousse tout compromis avec le gouvernement de Versailles et ne consent à aucune concession. Dans un manifeste qu'elle lançait hier, elle faisait l'exposé de son programme, de ses idées et de ses espérances, et disait que la France toute entière devait intervenir pour arrêter les troupes de Versailles qui menacent la capitale.

En depit du décret qui les supprimant, l'*Opinion Nationale* et le *Bien Public* n'ont pas arrêté leur publication ; il protestent toujours contre les excès du parti au pouvoir.

Après un long silence le Mont Valérien a recommencé le bombardement, et a fait d'effrayants ravages dans les rues de la capitale ; des rues entières ont été détruites ; de paisibles citoyens ont perdu la vie.

Les troupes du gouvernement devant Neuilly ont reçu des renforts considérables, mais les communistes qui ont une assez forte artillerie, opposent une vive résistance.

On s'attend bientôt à une bataille décisive à la porte Maillot, la garde nationale de Paris, classe déjà de tant de combats successifs, ne pourra que difficilement soutenir le choc des troupes fraiches de Versailles.

Une dépêche spéciale de Versailles adressée au *News* disait, que les prussiens avaient l'intention de rendre au gouvernement de Versailles les forts qu'ils occupaient autour de Paris.

Une dépêche spéciale à la *Tribune*, en date de jeudi, disait qu'un député de Paris avait proposé à l'assemblée de nommer un comité formé de 25 membres, pour traiter avec les insurgés de Paris. La proposition semble avoir été adoptée.

Conseil-de-Ville.

Il y a eu hier soir une assemblée spéciale du Conseil-de-Ville, sous la présidence de Son Hon. le Maire, étaient présents :

Conseillers : Sache, Loranger, Hood, Garth, Stephens, McShane, Desmarteau, Rivard, Beaubien, Christie, Nelson, Pliniguet, Jordan, St. Charles, Leduc.

Echevins : Taylor, Simard, Wilson, Bastien, Masterman, David, Alexander, Bernard, Rodden.

PÉTITIONS.

Des propriétaires de la rue Bonaventure, pour exécuter quelques améliorations dans cette rue.

De MM. Reeves et Spelling, pour le paiement de $250 qui leur ont été retenues pour la non-exécution d'un contrat qui leur a été donné l'an dernier pour le nettoyage des rues.

De Louis Perrault et Cie demandant la permission d'élever une machine à vapeur dans leur établissement No. 230 rue St. Jacques.

De Thomas Boyce, demandant des indemnités pour blessures à son cheval, causées par le mauvais état de la rue des Allemands.

De M. Vital Cousineau demandant une indemnité pour le dommage qui lui a été causé par le mauvais état du canal de la rue Ste. Catherine.

De Moise Surprenant et autres, demandant une réduction de taxes à cause de la façon dont a été exécuté le drainage de la rue Ste. Catherine.

De M. E. Withay, demandant une indemnité pour dommage causé par le mauvais état dans lequel se trouvent les canaux de la rue Ste. Catherine.

De plusieurs marchands de cette ville faisant observer au Conseil-de-Ville que le chemin de fer devant relier le pont Wellington au port, nuira considérablement à plusieurs rues ; principalement à la rue des Commissaires, déjà si encombrée au temps de la navigation.

RÉCEPTION DES RAPPORTS DES COMITÉS

Du Comité des Chemins demandant de convertir les vieux cimetières protestant et catholique en un jardin public.

Du Comité de Santé recommandant de convertir en jardin public l'ancien cimetière catholique.

Du Comité de l'Aqueduc pour être autorisé à vendre une propriété, rue Campeau, appartenant à la Corporation.

Du Comité des Marchés recommandant de construire un marché à poisson près du marché Ste. Anne.

Du même recommandant l'établissement d'un marché public dans le quartier St. Jacques.

Du comité du Feu recommandant l'érection d'une nouvelle station du feu dans les rues St. Gabriel et Wellington.

Du Comité de Police sur une pétition de MM. McClellan et John Phillips, pour obtenir la permission de construire une fabrique de savon et de chandelles sur leurs propriétés respectives, Avenue Colborne et rue du Collège.

Du Comité des Chemins recommandant l'accord à M. Turcotte, d'une indemnité de $2,000.

Du comité du feu faisant un rapport défavorable sur les pétitions de MM. O'Brien, L. Archambault et George Robert, demandant la permission de construire des machines à vapeur sur leurs propriétés respectives.

Du comité de Santé pour la nomination de vaccinateurs publics.

AVIS DE MOTION.

De M. le cons. NELSON pour permettre aux particuliers d'ouvrir des étaux de bouchers dans les différentes rues de la ville ; comme la chose se fait dans les autres villes.

Le cons. HOOD donne un avis de motion tendant à exprimer que le conseil croit qu'il est utile de changer le système employé pour la location des étaux de bouchers dans les marchés publics de la ville et pour qu'instruction soit donné au comité des marchés de préparer de nouvelles cédules.

De l'Ech. SIMARD, donnant avis qu'à la prochaine assemblée du conseil il introduira un règlement pour enlever aux propriétaires le droit de louer leurs maisons pour des fins de prostitution.

Du Cons. McSHANE, pour représenter qu'il est utile pour de conseil de nommer des inspecteurs pour l'inspection de la paille et du foin.

Du Cons. McSHANE pour qu'un inspecteur soit nommé pour l'inspection de la viande offerte en vente sur les marchés.

Le Cons. LORANGER donne avis qu'il fera motion à la prochaine assemblée pour qu'un comité spécial soit formé pour prendre en considération les salaires respectifs des différents employés de la Corporation de Montréal, en vue de fixer ces différents salaires, de les proportionner et les mettre en accord avec les fonctions qu'ils remplissent.

L'Echevin DAVID donne l'avis de motion suivant :

Attendu que le gouvernement a décidé que le point de jonction pour les chemins de fer se ferait dans la partie Est de la Cité ; il est nécessaire que le comité des chemins soit autorisé à s'entendre avec le gouvernement, les commissaires du Havre, le Grand-Tronc, les propriétaires de la rue Mills et tant autre personne qu'il deviendra nécessaire pour assurer un point de jonction avec le Havre du coté Ouest du Canal, et continuer à la partie est de Montréal, et, s'il est possible, d'établir aussi un point de jonction avec le chemin de fer de colonisation du Nord et tout autre chemin de fer venant aboutir dans les parties Est de Montréal.

Du même, pour qu'instruction soit donnée au comité du feu pour s'enquérir s'il ne serait pas désirable que les propriétaires et locataires qui se servent de machines à vapeur, soient obligés de faire consumer la fumée qui s'échappe des cheminées.

L'ÉCLAIRAGE.

Son Hon. le MAIRE demande à M. le Cons. Rivard, président du comité de l'éclairage, comment il se fait que depuis quelque temps le gaz soit de si mauvaise qualité ; malgré les vingt-huit becs de gaz qui nous éclaire au conseil, dit-il, nous n'avons pas une lumière suffisante.

RAPPORTS.

Le greffier de la Corporation donne lecture du rapport du président et du comité des finances pour les appropriations de l'année courante.

Voici quelles sont les différentes sommes qui ont été allouées :

Pour le paiement des intérêts et le fonds d'amortissement	$344,555.52
Comité des Finances	122,073.00
Chemins	123,490.00
Police	1,794.00
Cour du Recorder	9,300.00
Comité du Feu	33,000.00
" de l'Aqueduc	41,323.00
" des Marchés	20,000.00
" d'Eclairage	32,300.00
" de l'Hôtel de Ville	3,700.00
" de Santé	9,500.00
Pour diverses améliorations projetées	13,305.06
Pour la réserve de 5¡0 pour dépenses imprévues	43,360.00
Total	867,201.58

LES ORGANES DE LA CORPORATION.

Après une longue discussion, le *Star*, le *Canadien News*, l'*Opinion Publique*, et le *Franc-Parleur* sont ajoutés à la liste des journaux ayant droit au patronage de la Corporation.

Du comité des finances, sur la nomination des cotiseurs pour l'année courante. Adopté.

Du comité des chemins et des finances pour autoriser l'achat de résidus de lots sur la rue Brennan.

Une assez longue discussion à laquelle prennent part les Ech. Bernard, David, Rodden, les Cons. McShane, Loranger, Sache, s'engage sur ce projet, après quoi le rapport est renvoyé à la prochaine assemblée.

Du Comité des Chemins pour établir le niveau de la rue Cimetière.—Adopté.

Des Comités des Chemins et des Finances pour une appropriation pour niveller la rue Cimetière.—Adopté.

Le Conseil s'ajourne ensuite.

NOUVELLES LOCALES.

INSTITUT-CANADIEN.—Séance du 20 avril 1871 Présidence de M. Gonzalve Doutre. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance. M. le président donne lecture d'une lettre de l'hon. John Young, président du *Mercantile Library Association*, demandant à s'aboucher avec trois délégués de l'Institut-Canadien, dans le but de discuter la possibilité d'effectuer une réunion sous une même charte, du *Mercantile Library Association*, du *Mechanic's Institute* et de l'Institut-Canadien. Une résolution est adoptée, nommant l'hon. L. A. Dessaulles et MM. Joseph Doutre et A. Boisseau, pour remplir cette mission, et la séance est levée.

A. BOISSEAU, S. I. C.

—Il est rumeur que le Dr. Paquet se présente pour la chambre locale dans le comté de Berthier. M. Therrien, député local pour Laprairie, est dit-on, de nouveau sur les rangs. A Napierville, M. J. Bte. Lamarche ferait opposition au Dr. Lafontaine. Ces deux derniers appartiennent au parti libéral.

ARRIVÉS A L'HOTEL RIVARD.—Julius Terstler Joliette ; M. Ritchot, do ; O. A. Papin do ; J. Chenevert, St. Cuthbert ; H. Lavallé, Yamaska ; A. Charland, do ; Frs. Faucher, Joliette ; J. O. Dufresne, do ; Chs. Guilbault, do ; F. X. Mathieu, Ste Scholastique ; E. Ducharme, Repentigny, O. Peltier, St. Sulpice ; A. Lacoste, Boucherville ; Dr. Dorion, L'Assomption ; E. Asselin, Joliette ; O. Beaulnes, Sorel ; M. Mathieu, do ; Jos. Déchêne, Rimouski.

VOL.—Nous racontions dans notre édition d'hier soir un vol audacieux dont avait été victime M. Wood, bijoutier de la rue Notre-Dame ; pressé par le temps, n'ayant pu recueillir que des renseignements incomplets, notre version pêchait un peu par l'exactitude. Nous donnons aujourd'hui l'histoire telle qu'elle nous a été racontée par les personnes les plus aptes à connaitre toute la vérité sur cette affaire.

Il y a huit jours environs, un individu revêtu de l'habit ecclésiastique, descendait au St. Lawrence Hall, accompagné d'un valet de chambre, et inscrivait son nom sur le registre de l'hôtel comme étant le Révd. Sackville. D. D. L'ecclésiastique portait toujours sous le bras un breviaire d'un énorme volume, roulait entre ses doigts un long rosaire et semblait en un mot complètement absorbé par la prière. Le valet de chambre calquait entièrement ses allures sur celles de son maitre ; même figure extatique, même dignité avec les gens de l'hôtel, a toutes les questions qui lui étaient faites, ils répondait avec une réserve affectée et ce n'est qu'à grand peine qu'on put apprendre que son vénérable compagnon avait été chanoine de la cathédrale de Strasbourg et qu'après avoir passé quelque temps à Rome, il venait en Canada pour échapper aux désastres de la révolution qui dévastait la France.

Ces manières dignes leur attirèrent bientôt la confiance générale ; quelques distributions de chapelets bénits par le St. Père, faites aux servantes irlandaises de l'hôtel mirent la dernière main à leur réputation de sainteté.

Nos deux héros crurent alors que le moment de l'action était venu, et voici comment ils procédèrent.

Le valet de chambre se rendit au magasin de bijouterie de M. Wood, pour y acheter une montre au nom de son maitre dont il parla assez longuement, il fut aimable, insinuant, manœuvra si bien en un mot qu'il fit tout à fait la conquête de M. Wood. Celui-ci s'empressa d'étaler à ses yeux ce qu'il avait de mieux dans ses rayons, et après avoir scrupuleusement examiné les montres des différentes marques, des divers modèles, le rusé voleur pria M. Wood de lui faire porter quelques montres à son hôtel, afin que son maitre puisse en choisir une.

L'horloger sans défiance envoya par un jeune commis, à l'adresse donnée par le voleur, une demi douzaine de montres d'or représentant une valeur de plus de $500 ; l'ecclésiastique après avoir jeté un coup-d'œil sur les montres, prétendit qu'il n'en voyait pas une qui puisse lui convenir et envoya le jeune homme en chercher de nouvelles. Celui-ci partit en toute hâte s'acquitter de la commission, mais quand il revint nos deux habiles escrocs avaient décampé, emportant les montres qui avaient été laissées dans leur chambre.

La police mit immédiatement en campagne ses divers agents qui, après s'être rendu à Lachine, Longueil et St. Lambert, revinrent sans avoir pu découvrir la piste des voleurs. Une personne habitant l'hôtel prétend les avoir vu passer en voiture à midi et demi, dans la rue Ste. Marie ; un agent a été envoyé à leur poursuite dans cette direction.

Nos deux héros avaient eu l'imprudence, il y a quelques jours, de se faire faire leur portrait chez un photographe de cette ville ; des épreuves qui ont été envoyées immédiatement dans différentes villes serviront sans doute à amener leur arrestation.

DEPECHES DU SOIR.

Budget du gouvernement anglais pour l'année financière qui vient de finir.

Londres, 20 avril.—Dans la Chambre des Communes, ce soir, M. Enfield dit que le gouvernement n'avait pas été informé de la reprise des relations entre l'Espagne et le Mexique.

Lowe, Chancellier de l'Echéquier, a introduit le budget. Il fit allusion aux événements terribles qui se sont produits en Europe, néanmoins, ajoute-t-il, les ressources du royaume sont dans un bon état, le revenu excédant les dépenses d'un demi million : le revenu est de deux millions et un tiers au delà des estimés et les dépenses d'un million et cinq sixièmes.

Le coût du service militaire a été d'un demi-million au delà de ce qu'on l'avait d'abord calculé et celui du service civil d'un million en moins. Lowe continua par développer les plans du gouvernement en vue de nouvelles économies.

Les estimés des dépenses de l'armée, comprenant celles encourues par l'abolition du système d'achat, se montent à 16500000 livres sterlings, ceux de la marine à £9750000.

Les estimés du service civil montrent une augmentation pour l'année dernière, découlant du nouveau bill sur l'éducation.

Le revenu des douanes pour l'année financière, maintenant écoulée, s'élève à un chiffre moindre que celui de l'an dernier.

Les recettes totales provenant de toutes sources n'excéderont pas, d'après les expectations, £19 000,000, tandisque les dépenses totales se monteront à £72,000,000. Le defecit sera donc de £27,000,00.

Le Chancellier attribua la conservation du crédit de l'Angleterre, au fait qu'elle ne pouvait être envahie. Il dériva la prospérité de son commerce de la même source.

Il se déclara pour la réduction des taxes qui avaient été portées à un haut chiffre dans la triste expectative d'une guerre.

Il proposa de rétablir les taxes sur les dividendes appartenant aux étrangers, de faire disparaître d'autres exemptions et d'imposer de nouveaux droits sur les legs et les successions, proportionnés au montant dérivant de ces derniers.

Il proposa ensuite ce qu'il appella le " recours d'origine américaine," une taxe sur les allumettes chimiques. Cette mesure excita l'hilarité

Rejet des décrets du Concil Œcuménique à Wurtemberg.

Stutgart, 20 avril.—Le gouvernement a déclaré les décrets du Concil Œcuménique nuls et de nul effet dans le royaume de Wurtemberg.

L'Assemblée refuse de traiter avec les insurgés.

Versailles 20 avril.—L'Assemblée rejeta la motion proposée pour traiter avec les insurgés de Paris.

Accident bien payé.

Chicago 20 avril.—Le docteur Walter Allport reçut 30,000 piastres de la compagnie des bateaux transtlantiques " Inman steamships Co., " pour quelques contusions qu'il se serait faites en tombant dans les écoutilles du steamer *La Ville de Paris*.

La compagnie n'a fait aucune défense.

Manifeste de la Commune.

Paris, 20 avril.—La commune a émis un manifeste par lequel elle reclame la régénération de la France, l'autonomie locale, et l'encouragement des producteurs.

Souffrir n'est rien, dit-elle, si elle atteint son but. Elle ne désire pas la dictature comme on voudrait l'insinuer, tout au contraire, elle travaille pour la décentralisation et pour que la paix, l'amitié et la concorde règnent dans le pays.

Elle finit en disant que tout compromis avec Versailles étant devenu impossible, la France tout entière devrait intervenir pour arrêter les troupes de Versailles qui menacent la capitale.

Circulaire de Thiers.

Versailles, 20 avril.—Thiers dans une circulaire aux préfets des départements, annonçant la prise d'Asnières, dit que la criminelle résistance au gouvernement légitime touche à sa fin.

Londres, 21 avril.—Une dépêche de Versailles dit que les communistes n'ont pas, comme ils veulent bien le prétendre, repris les positions qu'ils ont perdues le 18.

Ils ont été repoussés de l'autre côté de la Seine et n'ont pas tenté depuis de revenir à Asnières.

Madrid, 20 avril.—Durant un débat dans les Cortès aujourd'hui, Senor Castellar, célèbre membre républicain, blâma en termes énergiques la maison de Savoie.

Il fut rappelé à l'ordre par plusieurs membres du parti ministériel et il s'en suivit une confusion qui dura jusqu'à la fin de la séance.

DEPECHES DE MINUIT.

Insurrection au Mexique,

Engagement sur toute la ligne.

Incapacité des officiers.

Okelowitz est blessé.

Mort d'Omer Pacha.

Insurrection au Mexique.

Mexico, 13 avril.—Il y a une nouvelle insurrection à Thuantepec et qui est beaucoup plus sérieuse que celle qui vient d'être supprimée.

La tentative qu'on avait faite dans le Congrès pour opérer une fusion de partis dans le but de s'opposer à l'administration de Juarez, n'a pas réussi.

New-York, 21 avril.—Malgré les ordres qui avaient été donnés pour la suppression du *Bien Public* et de l'*Opinion Nationale*, ces journaux paraissent toujours.

On fortifie rapidement les remparts.

On annonce plusieurs décès causés par différentes maladies et on craint le choléra.

Une dépêche de Versailles dit : Après un long silence, le Mont Valérien a recommencé le bombardement de la porte Maillot.

Les insurgés bombardent Sèvres avec une nouvelle batterie navale qu'ils ont érigée au Point du Jour.

Le gouvernement est incapable de répondre.

Le *Gaulois* dit qu'il est forcé d'avouer, que le système de défense des insurgés montre de l'intelligence et de la hardiesse.

Une autre dépêche de Paris dit, que la prise d'Asnières a été accomplie par un stratagème : les troupes de ligne ont feint de fraterniser avec les insurgés et ont pu ainsi traverser les avant-postes sans difficulté.

Les maisons d'Asnières ont été détruites.

Les communistes élèvent des barricades dans la rue de Rivoli ainsi que dans plusieurs autres rues.

Engagement sur toute la ligne.

A deux heures et demie, mercredi, il y a eu un engagement sur toute la ligne.

Une dépêche datée à 5.30 p m., mercredi, dit : Valerien et Courbevoie bombardent Paris avec fureur.

L'arc de triomphe est tombée et une grêle de boulets tombe dans l'avenue des Termes.

Quarante bourgeois ont été tués.

Le général Drubroski réclame toujours la victoire, mais les nationaux s'en retournent découragés et degoûtés.

Incapacité des Officiers.

Drubroski se plaint de l'incapacité des officiers. Il dit qu'il attend la cooperation des canonnières qui seront prêtes dans quatre jours.

Les communistes sont à miner les maisons qui sont au pouvoir des troupes de Versailles à Asnières.

On ignore si l'Arc de Triomphe a été détruit par le feu des batteries de Versailles ou si on l'a fait sauter par une mine.

20,000 hommes de renfort.

Ducrot marche sur Asnières avec 20,000 hommes de renfort.

Londres, 21 avril.—Une dépêche datée de Paris, hier soir, dit qu'on s'est battu toute la journée de maison en maison, à Neuilly et Levallois.

Les troupes du gouvernement à Neuilly ont reçu des renforts, mais l'artillerie des communistes défend avec opiniâtreté la barricade qui est vis-à-vis la position des forces de Versailles.

Les troupes du gouvernement n'ont pas occupé le village d'Asnières, mais elles sont retranchées à la gare du chemin de fer et dans le bois de Colombes.

Les batteries de Versailles font beaucoup de mal aux insurgés, mais malgré leurs grandes pertes, ils tiennent bon.

Okelowitz est blessé.

Paris, 21 avril.—Le général Okelowitz a été blessé. L'armée de Versailles a jeté des retranchements sur la rive gauche de la Seine et elle se concentre à Puteaux et à Courbevoie, avec l'évidente intention de faire une sortie contre Levallois et Villiers.

Londres 21 avril.—On dit que l'Allemagne appuie les réclamations des alsaciens contre la France.

Mort d'Omer Pacha.

Londres, 21 avril.—Omer Pacha commandant des troupes turques de terre est mort.

San Francisco, 21 avril.—Joseph Dion a gagné ce soir une partie de billard au carambolage, partie française, contre Rudolphe. Dion 500 points ; Rudolphe, 472.

COMMERCE.

Rapport quotidien de la halle aux Céréales.

(Du *Herald* de Montréal.)

Montréal, Mercredi, 21 avril.

FARINE par baril de 196 lbs.—Supérieure extra nominale $7.00 à $7.25 ; extra $6.75 à $6.85 de fantaisie, $6.40 à $6.45 ; Supérieure fraiche moulue de blé de l'Ouest, $6.10 à $6.15 ; superfine Etats de l'ouest, $5.85 à $6.00 facile ; super. mi-forte de blé du Canada, $6.30 à $6.35 ; farine forte pour boulangers, $6.40 à $6.60 ; superfine de blé de l'Ouest (canal Welland) nominale $5.95 à $6.00 facile ; marques de la cité pour super. (de blé de l'Ouest) $5.85 à 6.00 ; Super. No. 2 du Canada $5.75 à $5.80 ; Etats de l'Ouest No. 2 $5.80 à $0.00, facilement. nominale ; Belle, $5.40 à $5.50 ; moyenne, $5.00 à $5.10 ; recoupe $3.75 à $4.25 ; Farine en sacs H. C. $3.00 à $3.20 ; sacs de la cité $3.27½ à $3.30 (livrée). Marché languissant ; cotes un peu plus basses. Liverpool diminue de 1d sur le blé rouge et de 3d sur le mais. L'Ouest a aussi décliné depuis hier au soir de ½c à 1c sur le blé. Les vendeurs se conforment à l'offre des acheteurs. Un lot de marques de la cité a été acheté hier au soir à $5.90 ; aussi quelques centaines de barils du canal Welland à $5.95. La vieille moulue superfine vendue à $5.85 ; un lot de No. 2 à $5.25 ; Belle à $4.45. Farine en sacs, ferme. Reçu par le Grand Tronc, 1,626 barils.

Reçu par le Grand Tronc :

Orge, boiss	00	Amidon, boites	00
Farine, quart	1626	Cuir, rouleaux	96
Alcalis "	00	Tabac, boucaut	00
Leurre, tin	00	Saindoux, quart	00
Avoine, minots	00	Bœuf	16
Fromage, boites	00	Jambon, boucaut	00
Suif, brls	00	Esprit de vin, brls	00
Lard, brls	00		

FARINE D'AVOINE, par baril de 200 lbs.—Ferme à $5.80 à $6.00.

BLÉ, par boisseau de 60 lbs. — No. 1 de l'ouest est offert à $1.42½ ; No. 2 à $1.40.

MAÏS, par boisseau de 56 lbs.—Marché languissant. Offres 67½c sans acheteurs.

POIS, par boisseau de 66 lbs.—Rare. Les détenteurs demandent 97c½ à $1.

AVOINE, par boisseau de 32 lbs. — Rare, tranquille ; les détenteurs demandent 46c à 47½c.

ORGE, par boisseau de 48 lbs.—Marché ferme. Les détenteurs demandent de 65c. à 70c., selon la qualité.

GRAINES. Mil par 45 lbs.—Marché languissant. On le cote de $2.90 à $3.00 selon la qualité.

FROMAGE, par lb.—Nominal. Très-beau, 13c à 13½c ; bon, 12½c.

BEURRE par lb.—Marché languissant. Inférieur 12c½ à 13½ ; qualité moyenne, 14 à 15c ; bon 16c à 17c ; très beau, 18 à 19c.

LARD, par baril de 200 lbs.—Marché tranquille. Mess, $19.50 à $20.50 ; mess mince, $18.00 ; prime mess $17.50 à $90.00 ; prime $17.00 ; extra prime $15.

SAINDOUX, par lb.—Sans animation, 11½c à 11½c.

ALCALIS par 100 livres.—Potasse tranquille, première $6.07½ à $5.12½ ; seconde aucune troisième $0.00. Perlasse première $7.50 ; seconde $6.85 à $6.90.

VALEURS AMERICAINES.

Fourni par la maison de banque de W. MACKENZIE, 69, Rue St. François-Xavier.

NEW-YORK, 21 Avril P.M.

	Ouv. Fer.	Ouv. Fer.		Ouv. Fer.	Ouv. Fer.
L'or	11½	11	Rock	113½	114½
Pacific Mail	46	46¾	N. Western	91	91½
Telegraph	57½	57	Préféré	100½	98
New-York Central	96¾	96¾	Wayne	98	98
Erie	21½	21½-20⅝		113½	
Reading	109	110½	Ech	110	
Mich. South	109½	111	Intérêt	2 to carry	
C. & I. P.	127½	127½			

MARCHE MONETAIRE.

Fourni par la maison de banque de W. MACKENZIE, 69, Rue St. François-Xavier.

Montréal, 21 Avril 1871.

L'or ouvert à 11½ et fermé à 11.
Greenbacks achetés à 10½ et vendus à 10.
Argent dur acheté à 4 et vendu à 3 d'escompte.
Billets de la Banque du Haut-Canada, achetés à 50 vendus à 55. Change sur Londres 110. Change sur New-York à 9½.

RAPPORT QUOTIDIEN

DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL

Montréal, 21 Avril 1871.

FONDS	*Acheteurs.*	*Vendeurs.*	*Dernières ventes.*
Banques			
Montréal	274	276	276-2½-4-5
Ontario	118½	119½	.....
Amérique B. du Nord	....	111½	.....
de la Cité	100	102	.....
Molson	112	114	.....
de Toronto	174	178	175 .....
Jacques-Cartier	120	124	.....
des Marchands	136½	139½	137-7½-8½-9
Cantons de l'Est	116	....	.....
de Québec	120	125	.....
Nationale	....	....	.....
Union	117	119½	119½ .....
Royale Canadienne	108	....	108 .....
des Artisans	114	117	.....
de Commerce	138½	140½	140 .....
Compagnies			
Minière de Montréal	2 60	3.10	.....
McClure de la B. Hur	40	60	.....
Champ. et St. L. R. R.	15	20	.....
do do 8 p.c. déb	101	102	.....
do do stg 6 p.c.	91	92½	.....
Télégraphe de Mont.	200	210	202 .....
do du Peuple	101	110	.....
Navig. du Richelieu	192½	200	.....
Navigat'n du Canada	109	110	.....
Ch. de fer de la Cité	190½	200	.....
du Gaz de la Cité	176½	200	.....
Bourse	91	100	.....
Spec. de Cons. Permanente du Dis. de M.	113	....	.....
Cana. Rolling Stock	106	....	.....
Fonds de la Puissance	112	115½	.....
Bons de la Puissance	111	....	.....
Déb. du Gouv. 6 p.c. stg	....	....	.....
do do 6 p.c. ct.	....	....	.....
do do 5 p.c. stg	98½	99	.....
do do 5 p.c. ct.	98	....	.....
Havre de Mont. 6½ p.c	....	....	.....
do do 6½ p.c. du 88	104½	....	.....
do de Québec 8 p.c.	....	....	.....
do do 7 p.c.	....	....	.....
Fonds de Mont. 7 p.c.	115	119	.....
Mont. C. stock 6 p.c.	104	105½	.....
Corp. de Montréal	101	101½	.....
Aqueduc de Montréal	101	101½	.....

REMARQUES.

La Banque de Montréal est toujours la plus recherchée des acheteurs, 273½, 273 et 274. Fermée à 275.

Banque des Marchands 137, 138 et 139. 100 actions ont été prises à ce dernier chiffre.

Compagnie de Navigation Canadienne à 107½.

Les autres fonds n'ont pas attiré l'attention des acheteurs.

C. & C. G. GEDDES, Courtiers,
38, *Rue St. Jean.*

Naissances.

En cette ville, le 20 du courant, la dame de J. B. Duverger, de la Cour du Recorder, un fils.

Mariages.

A Iberville, mardi, le 18 avril courant, par le Rév. M. Aubry, curé de St. Jean, Joseph S. Messier, Ecr, avocat de cette ville, à Dame Caroline Arpin, Veuve de feu Alexandre Drolet, Ecr, aussi de cette ville.

A la Cathédrale de St. Hyacinthe le 20 courant, M. John W. Conveney, de Cambridge, Massachusetts, a conduit à l'autel Mademoiselle Katie M. Conlan, fille de M. John Conlan, riche négociant de cette ville.

Le mariage a été fait par le Révd. M. McGroagh, de New-York, et pendant la messe les amateurs de St. Hyacinthe ont exécuté plusieurs morceaux de chant et de musique.

Décès.

A St. Sévère, le 7 courant, à l'âge de 70 ans, Pierre Décoteau, ancien et respectable cultivateur.

A Trois-Rivières, le 18 du courant, Sieur John Kiernan, à l'âge avancé de 74 ans. Son service a eu lieu ce matin à la Cathédrale au milieu d'un grand concours de citoyens.

Demandes.

On Demande

UNE JEUNE FILLE capable et soigneuse pour faire une chambre.

Elle aura de bons gages et sera logée.

S'adresser à ce Bureau.

20 avril. 135

On demande

A l'Imprimerie Louis Perrault Cie, UN JEUNE HOMME de 15 à 18 ans, comme apprenti à la Presse. On le logera par-dessus le marché.

DEUX APPRENTIS TIPOGRAPHES trouveront de l'emploi en s'adressant immédiatement au Bureau du "Pays."

18 avril. n-133

Annonces Nouvelles.

OUVERT SAMEDI !

S. CARSLEY & Cie,

D'après le nouveau principe.

Si nos prix ne sont pas plus bas qu'ailleurs n'achetez pas.

Pas de crédit.

On ne coupe pas d'échantillons.

LE VIEIL ÉTALAGE DE BOWIE,

Samedi matin.

S. CARSLEY ET CIE.

18 anvier aa-85

GARNITURES DE MAISON.

Les Soussignés ont en main un assortiment complet de Coutellerie choisie pour table, des meilleurs Articles en Plaqué de tout genre, de Fourchettes, de Cuillères, de grandes Cuillères, Plateaux pour Liqueur et Marmade, etc., Plats d'entrée et Couverts, Services à Thé et Café, etc., etc.

De Cabarets, Urnes, Pendules de toutes sortes et de toutes descriptions.

AUSSI :

De Services d'argent solide à thé et à café, Cabarets, Gobelets, Fourchettes, Cuillères, etc., etc.

SAVAGE, LYMAN & CIE,

No, 271, RUE NOTRE-DAME,

Enseigne de la PENDULE ILLUMINÉE.

22 avril. bs-136

SEL DE LIVERPOOL

5,000 Sacs à Vendre

Par

MORIN ET CIE.
24, Rue St. Sacrement.

20 avril. as-135

Garnitures d'Epicerie.

Il sera vendu LUNDI prochain, au magasin de M. Francis Hutton, Epicerie de la Rue des Sœurs Grises et de la Rue Commune, vis-à-vis le Bassin du Canal, (qui laisse les affaires) :

Des Tiroirs, Tablettes, Comptoirs, Balances, etc.

10 splendides Canistres à thé (les meilleures dans la ville),

50 Tonneaux vides, etc,

50 Tonneaux pour Vins, etc., etc.

Vente à TROIS heures.

20 avril. bl-134

AUX CAPITALISTES

VENTE EXTRAORDINAIRE !

SERONT VENDUS SANS RESERVE AU BUREAU DU SHÉRIF

MARDI, LE 25 COURANT

A DIX HEURES DU MATIN,

Au plus haut et dernier enchérisseur

32 Emplacements et une Maison

En Brique à deux étages, très bien finie, de 38½ pieds de front, située au Jardin Guilbault.

Les plans sont déposés au Bureau du Shérif.

Ne manquez pas d'y assister, si vous voulez faire un bon marché.

J. E. GUILBAULT,
Propriétaire.

20 avril.—jad-135

BIJOUTERIE !

BIJOUTERIE !

BIJOUTERIE !

Le Soussigné présente ses remerciements à ses nombreux amis et au public pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui donner depuis qu'il est entré en affaire. Ayant reçu une boîte de l'échantillon ci-dessus reproduit (du S. S. *Austrian*), il est en état de leur offrir un article, dont la qualité, le travail, et le prix modéré ne sont pas surpassés dans la ville.

Boîtes de Montre en Or, $27.00 et plus.

Montre Lever " Detached Lever Watches" $10 et plus.

Une grande quantité de Bracelets de $1.20 à $20.00.

Un grand assortiment de Chaines d'Or, Sceaux, Cure-dents, Crayons, etc., tous d'or pur garanti.

Aussi : un assortiment de Bijoux pour Messieurs en Or et en perle.

Nous sollicitons respectueusement tous ceux qui ont besoin des articles ci-dessus énumérés, de nous faire une visite avant d'aller ailleurs.

Wm. MURRAY,

No. 87, Rue St. Joseph.

19 avril. aa-134

Le Premier Bateau de la Saison.

COMPAGNIE DE NAVIGATION

CANADIENNE.

LIGNE DIRECTE de la MALLE ROYALE

POUR

Beauharnois, Cornwall, Prescott, Brockeville, Gananoque, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.

—DIRECTE ET SANS TRANSBORDEMENT—

Le magnifique Bateau en fer

" SPARTAN " J. R. Kelly

Laissera le Bassin du Canal, Montréal, LUNDI, 24 courant, à Neuf heures A.M., et Lachine à l'arrivée du train laissant la Station Bonaventure à Midi, pour

HAMILTON ET LES PORTS INTERMÉDIAIRES,

Et sera succédé quotidiennement par les autres bateaux de la Ligne, d'après l'ordre suivant :

PASSPORT.....Capt. Sinclair, Mardi, 25 Avril.
KINGSTON.....Capt. Farrell, Mercredi

Variétés.

La Terreur.

MELI MELO COMMUNAL.

Le Comité central qui, malgré tout, maintient son existence, au grand effroi de la Commune, a choisi décidément la caserne du Prince-Eugène pour s'y installer. Le comité a toujours en mains la direction supérieure de la garde nationale. Nous lisons à ce propos dans la *Cloche* :

"Ce serait une erreur de croire que l'Assemblée communale est souveraine et indéperdante. Au dessous, au dessus et autour d'elle s'agitent des comités sortis on ne sait d'où, nommés par on ne sait qui et chargés on ne sait de quoi, qui contrôlent les actes de la Commune, prêts à la soutenir, à la défendre, et, au besoin, comme dirait M. Prudhomme... à la renverser.

"Parmi ces comités, on compte en première ligne le grand, l'unique, le central, en un mot, qui a dans les mains toutes les forces militaires ; après vient le sous-comité des vingt arrondissements, sorte de Sénat qui donne aux décrets communaux leur suprême consécration. On le voit, si le nouveau gouvernement ne marche pas bien, ce ne sera pas du moins parce qu'il manquera de rouages. Ce sera peut-être, si on veut bien nous permettre de continuer la métaphore, faute de pouvoir les graisser avec un peu de sens commun."

Ces dissensions n'empêchent point les membres de la Commune de continuer à lancer décrets sur décrets. Ils convoquent les électeurs pour le 5, afin de pourvoir à seize nominations, par suite de démissions ou d'élections multiples. Un autre décret abolit le titre et les fonctions de commandant en chef. On se rappelle qu'en attendant l'arrivée de Garibaldi, ces fonctions importantes avaient été réparties entre les généraux Brunel, Eudes et Bergeret, avec un nommé Duval, également général de la fabrique du Comité. Or, le premier de ces généraux était soupçonné de tendances bonapartistes, et la Commune les a tous révoqués, et a placé M. Brunel à sa disposition, et nommé M. Eudes délégué au département de la guerre, M. Bergeret, à l'état-major, et M. Duval au commandement militaire de la préfecture de police.

Les appointements les plus élevés ne dépasseront pas six mille francs par an. Une commission a été nommée pour la réorganisation de l'octroi, et une autre est chargée de faire continuer les travaux public commencés à Paris. Enfin la Commune prépare une loi pour rétablir le divorce.

La question qui préoccupe le plus tous les délégués est la question financière.

Les prussiens qui sont aux portes commencent à alarmer tout le monde.

Chacun dit : "Il faut payer," et chacun offre son moyen.

Les plus radicaux proposent de confisquer les biens de ceux qui ont émigré pendant le siége jusqu'à cejour.

D'autres, plus timides, voudraient établir un impôt forcé sur toutes les valeurs. Cet impôt pourrait monter à un quart de la valeur mobilière et au cinquième de la valeur immobilière.

Le projet qui rencontre le plus d'adhésions est la vente et la confiscation des biens du clergé.

Des orateurs en plein vent soutiennent le projet avec acharnement et ne sont guère contredits.

Place de Grève, un individu, plus radical que les autres, propose non-seulement la confiscation des biens, mais encore la confiscation des églises.

Ce citoyen ne veut point interdire le culte ; il est pour la liberté absolue de conscience. Il veut confisquer les églises pour en tirer un revenu.

Elles seront louées pour l'exercice de n'importe quel culte, au plus offrant et dernier enchérisseur.

Tous les cultes se disputeront les édifices, et, au lieu d'être une charge pour la Commune, les églises seront une source de revenus.

DISPOSITIONS MILITAIRES.

Le Comité central fait,dit le *Gaulois*, une démonstration de forces militaires qui doit donner à réfléchir. Quelles peuvent être ses intentions ? Prendre l'offensive, on n'en saurait douter, si l'on considère que ce sont des régiments de marche qui s'organisent, et, que, comme éclaireurs, le comité reconstitue des corps de francs-tireurs au moyen de certains éléments récemment licenciés. On a vu avec plaisir que le corps des officiers des francs-tireurs de la ville de Paris,ainsi que le corps des éclaireurs Lafon-Mocquard, se tenait en dehors du mouvement. Toutefois, quelques officiers révoqués, et ne faisant plus partie depuis longtemps de ces corps, ont recherché un commandement dans les troupes dont l'insurrection dispose.

Un certain Charles Morel, capitaine destitué, a pris le commandement du fort de Vanvres, et un sieur Husson, ex-capitaine, également rayé des cadres, se pare du grade de chef d'escadron d'état-major du général de fantaisie qui commande à Montmartre.

Deux officiers supérieurs se sont compromis comme les individus dont nous venons de parler.

Trois fabriques de produits chimiques ont reçu des commandes considérables de fulmi-coton et de nitroglycérine. Ces matières doivent être mises à la disposition du citoyen Vaillant, ingénieur, membre du comité.

Au moyen des magasins d'habillepillés dans les casernes et au dépôt de la mobile, et chez Godillot, les 25 bataillons de marche, dont le comité a ordonné la formation, ont été habillés. Les hommes dont les costumes sont quelque peu bigarrés, portent un signe de ralliement au bras, un brassard rouge et vert.

Tout inoccupé touche 2 fr. 50 par jour, plus des vivres de campagne, soit 2 fr. de plus que les corps les mieux payés de l'armée.

Le comité ne craint pas de faire appel à tous les officiers et soldats isolés à Paris, en les invitant à prendre leur part du traitement qu'il leur réserve.

A côté de ces bataillons de marche, se forment vingt batteries d'artillerie, montées avec pièces de 7, système Reffye et 15 batteries de mitrailleuses.

Pour cette dernière formation, un certain nombre d'officiers étrangers se sont fait inscrire. Mais aucun garibaldiens de l'état-major n'a voulu suivre cet exemple. Ceux-là ont sans doute compris qu'il n'appartenait pas à des étrangers de prendre une si triste part à nos discordes civiles.

Le comité prend ses précautions.

Il a donné des ordres formels pour faire désarmer au plus tôt les gardes nationaux de l'ordre.

On ne laisse plus sortir de Paris un seul cheval.

PHYSIONOMIE DE PARIS.

Le 2 avril, l'aspect morne de Paris rappelle les plus tristes périodes du siége ou du dernier choléra. Les rues sont relativement désertes ; bon nombre de magasins sont fermés ; les cafés sont vides ; il n'y a guère de voitures que celles qui conduisent aux gares les voyageurs pressés de quitter cette ville sur laquelle planent tant d'éventualités menaçantes.

L'empressement à partir est d'autant plus grand qu'on craint de voir d'un jour à l'autre les communications coupées.

Il y a certainement beaucoup de gens embarrassés dans Paris, et ceux qui ont assumé la difficile tâche de tout réorganiser ne sont peut-être pas les moins embarrassés de tous. Cependant, il en est d'autres qui le sont d'une façon toute particulière, ce sont les gens qui veulent se marier. La chose est à peu près impossible pour le quart d'heure dans la plupart des mairies. Les morts et les nouveaux-nés sont souvent fort embarrassants ; on ne peut pas dire à ceux-là de repasser ou d'attendre ; seulement il est fort à craindre que le trouble momentané de l'état civil ne soit pour l'avenir une source de difficultés et de procès.

Dans l'après-midi du 3, les portes ont été fermées. Cette mesure a été pour une foule de gens un sujet d'ennui et de mécontentement extrême ; pour beaucoup, elle a renouvelé les anxiétés du siége.

A deux heures, l'avenue de Neuilly est encombrée d'une foule inquiète.

En dehors de la porte, une foule de gens que leurs affaires appellent à Paris, attendent, dans l'espoir que la Commune reviendra surcette mesure que rien ne justifie.

En dedans, nombre de travailleurs embarchés à Courbevoie et ailleurs pour réparer les désastres de la guerre, se plaignent à haute voix de la Commune, qui les empêche de gagner leur vie.

De pauvres gens qui déménagent sont arrêtés à la porte avec la voiture à bras qui devait transporter à la campagne leur pauvre mobilier.

Tout cela n'est certainement pas gai.

Partout les ponts-levis ont été levés. Le passage est donc absolument impossible. Force est aux Piétons aussi bien qu'aux voitures de ebrousser chemin.

La porte d'Orléans a été entreba illée un instant. C'a été pour laisser passer les trois bataillons qui montaient depuis six jours la garde au fort de Montrouge.

Les citoyens qui président à nos destinées et jouent au volant avec les lois se sont écriés ce matin, citant les *Burgraves* :

Haut le pont ! bas la herse ! armez les mangonnaux !
Mille hommes au ravin ! mille hommes aux créneaux.

Et immédiatement la porte de Versailles, obéissant à leurs incantations, s'est fermée comme la porte de Gaza jadis.

—Désormais les Parisiens seront libres, absolument libres de ne plus aller à leurs affaires *extra muros*.

O bienfaisante Commune !

Le 2 avril, à deux heures,on n'était pas peu surpris, rue de Rivoli,de voir passer tout un groupe de cavaliers lancés au grand galop et attirant les regards par les couleurs éclatantes de leurs costumes.

C'était la première sortie officielle du gouverneur de l'Hôtel-de-Ville.

Il n'y a pas longtemps que le citoyen Assi est possesseur d'un cheval. Le jour de la proclamation de la Commune, le gouverneurr était descendu de l'estrade, et suivi de son ordonnance garibaldienne, il se promenait sur la place et recevait les félicitations des bataillons qui défilaient.

Un capitaine d'état-major qui caracolait à ses côtés, trouvant qu'il n'était pas solennel d'aller à pied pour un gouverneur, lui proposa d'aller le lendemain à La Villette, et là d'acheter (ou de réquisitionner) un cheval. C'est ce qui fut fait, sans doute.

Dans la cour de l'aile gauche de l'Hôtel-d Ville s'est formée la cavalcade ; le citoyen Assi a passé son écharpe rouge avant de monter à cheval ; l'escorte se composait de l'ordonnance, qui a abandonné la casquette rouge pour la remplacer par un bonnet d'astrakan avec flamme bleue, la bouche ornée d'une magnifique pipe ; venaient ensuite un capitaine d'état-major, six garibaldiens, le manteau au vent, Un garde national et un autre garibaldien ouvrait la marche à cinquante pas de distance.

Le citoyen Assi s'entretenait en italien avec sa suite ; voici l'italien devenu la langue de l'Hôtel-de-ville.

Ce superbe cortége s'est rendu place Vendôme.

A la tête des défilés miliciens que l'on voit sillonner les rues, il y a de singuliers officiers supérieurs, chevauchant sur des bêtes aussi démocratiques qu'eux-mêmes, dont l'étrille n'a pas plus nettoyé le poil que la brosse leur habit. On croyait avoir mangé, pendant le siége, tous les quadrupèdes qui les enfourchent, on ne les apercevait guère qu'en les relevant de garde aux fortifications ; mais alors ils étaient à pied.

Ils sont suivis en guise d'aides de camp, d'espèces de pandours, débris probables de bandes garibaldiennes, que nous ne connaissions point auparavant. Pantalon gris dans la botte, chemise rouge, dolman gris à parements rouges et casquette rouge sans visière avec une plume sur le coin de l'oreille. Cela vous a un air de saltimbanque qui fait ressembler à cet état-major au cortége de quelque cirque forain.

Lorsqu'il y a quelques jours, il y avait dans les rues ce que l'on appelait de " bons bataillons " se croisant parfois avec de " mauvais bataillons " ou leur succédant, on reconnaissait immédiatement, bien qu'à distance, à quel parti la troupe appartenait par le ton général du costume. Si la coutume était franche, on savait à quoi s'en tenir : c'était un bon. Mais si une teinte grise en atténuait la couleur primitive, on était également sans incertitude.

Dernièrement les élèves d'une académie de demoiselles dans le Massachusetts firent leur promenade habituelle en costume de gymnastique, au grand étonnement des vieux puritains qui jetèrent les hauts cris, tandis que la jeune Amérique faisait des vœux pour que cette exhibition de galbes ait lieu tous les jours.

* * *

L'indemnité que la France doit payer à l'Allemagne, pèserait en or monnayé, 55,000,000 de lbs. avoir du poids. Pour transporter cette somme par le chemin de fer, en supposant que chaque wagon porte 11,000 lbs., il faudrait un train de 5,000 wagons.

Avis Spéciaux.

Cherry Pectoral d'Ayer,

Pour les maladies de la Gorge et des Poumons, telles que la Toux, le Rhume, la Coqueluche, Bronchites, Asthme et Consomption.

Il est sûr que dans l'histoire de la médecine aucune préparation ne s'est emparée de la confiance des hommes comme cet excellent remède pour les affections pulmonaires.

Pendant une longue série d'années, et parmi la plupart des races humaines, il a été d'autant plus estimé qu'il a été mieux connu. Son caractère et son pouvoir uniformes à guérir les diverses affections des Poumons et de la Gorge font fait connaître comme un véritable préservatif de ces maladies. Tandis qu'adapté aux formes moins dangereuses de maladie aux jeunes enfants, il est en même temps le remède le plus efficace qui puisse être prescrit pour la consomption naissante et les affections dangereuses de la gorge et des poumons. Comme préservatif contre les attaques du *Croup* il devrait se trouver dans toutes les familles et vu que chacun est sujet au Rhume et à la Toux tous devraient être pourvus de cet excellent remède pour ces maladies.

Quoique l'on croie que la *Consomption* chronique soit incurable, il y a eu un grand nombre de malades guéris et amenés à une santé parfaite par le *Cherry Pectoral*. Ses propriétés curatives sont telles, que les maux de Gorge et de Poumons les plus obstinés sont guéris très promptement ; lorsque tous les autres remèdes ont échoué le *Pectoral* a donné l'effet désiré.

Les *Chanteurs* et les *Orateurs* en éprouveront du soulagement.

Asthme, ceux qui sont affecté de l'Asthme seront complètement guéris.

Les *Bronchites* sont généralement guéries en prenant le *Cherry Pectoral* en petites et fréquentes doses.

Pour la *Toux* et le *Rhume*, on ne peut avoir de meilleur remède. Prendre de petites doses trois fois par jour et mettre les pieds dans l'eau chaude le soir durant le cours de la maladie.

Pour l'*Influenza* quand elle affecte la gorge et les poumons, suivez le même traitement.

Pour la *Coqueluche*, prenez de petites doses trois ou quatre fois par jour.

Pour le *Croup*, prendre de bonnes et fréquentes doses jusqu'à ce que la maladie soit abattue.

Aucune famille devrait se trouver sans *Cherry Pectoral*, en cas d'attaque de ces maladies. Si on en fait usage au temps convenable, on épargnera au patient beaucoup de souffrance et de douleur qu'il aurait subies en attendant du soulagement d'un autre côté. Parents, gardez-le dans vos maisons en cas de besoin. Vous pouvez par son influence sauver la vie à ceux qui vous sont chers.

Ses vertus sont si bien connues que nous n'avons pas besoin de publier de certificats en sa faveur, mais nous pouvons assurer au public que ses qualités curatives seront toujours les mêmes.

Préparé par le DR. J. C. AYER & CIE., Chymistes, Lowell, Mass., et vendu par tout le monde.

1er octobre 1870. dm-efps-277

La femme au mari :—Charles en allant au village aujourd'hui, tu devrais bien entrer dans une pharmacie et m'acheter une bouteille de Pain-Killer. Sois sûr d'acheter le véritable "Perry Davis et Fils."

Le mari:—Que diable veut-tu faire avec le Pain-Killer, ma chère ?

La femme :—Fredy a pris froid hier soir, il est si enroué, qu'il peut à peine parler, et toi-même avec tes rhumatisms. Si l'on veut en croire ce que l'on dit, le Pain-Killer guérit toutes ces maladies, et comme notre maison est toujours visitée par quelques fléaux, ce serait une bénédiction si on pouvait trouver quelque chose pour les diminuer.

Le mari:—Eh bien, Mary, pour avoir la paix dans le ménage essayons le Pain-Killer.

1er avril. am-120

☞ Le PAIN-KILLER est un remède qui s'administre extérieurement. Quelques gouttes dans un peu d'eau soulagerons immédiatement les Crampes, les Spasmes, les Froids subits et les Irritations. Comme liniment il est sans pareil, il fait disparaître la douleur presque instantanément. Soyez sûrs d'acheter le véritable Pain-Killer de Perry Davis et Fils et vendus par tous les pharmaciens et épiciers.

La santé c'est la force.—L'un des premiers but de l'homme c'est de prévenir ou de vaincre la maladie ; et il est aussi sûr que les "PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN" guériront le rhume, la toux, les chatouillements de gorge et les affections pulmonaires, que la peste ou la guerre sont des fléaux destructeurs. Une mauvaise toux si on la néglige engendre bientôt la consomption, et les plus forts même voient en peu de temps leurs forces s'affaiblir. Le plus sûr moyen de guérir ces affections, c'est de faire usage des " PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN " toujours employées avec succès depuis 20 ans passés. Les chanteurs et les orateurs peuvent s'en servir avec beaucoup d'avantage. En vente chez tous les pharmaciens à 25 centins la boite.

Remède de Fowle POUR LA GUÉRISON DES HÉMORROIDES ET DES HUMEURS.—Le seul remède certain pour les Hémorroïdes de toutes sortes, la Lèpre, le Scrofule et toutes les maladies de la peau. L'usage interne et externe. Complètement végétal. En usage dans les hopitaux de l'Ancien et du Nouveau Monde. Dans les cas de manque de guérison, l'autoriser les vendeurs à remettre l'argent et à ne la charger. Aucun manque de guérison depuis dix ans. Préparé par H. D. FOWLE, Chimiste, Boston. $1 la bouteille. Vendu partout. HENRY SIMPSON & CIE., Agents. Vendu aussi par EVANS, MERCER & CIE. aa-bfps-68

Révolution.—Si l'on observe à l'aide du microscope le sang des malades qui font usage de temps en temps du Sirop Composé d'Hypophosphite de Fellow, on se convaincra facilement qu'il chiève promptement les particules de sang gâté, donne au sang une nouvelle vigueur, ce qui constitue la santé.

Prix : $1.50 la bouteille ou $2.50 pour six bouteilles

Francis Cundill, agent, No. 32, rue Lemoine, Montréal. cm-80

Le Grand Remède des Femmes.—Pilules de Job Moses pour régulariser les menstrues.

Ce remède inappréciable est infaillible dans la guérison de toutes les maladies si dangereuses et inhérentes à la constitution des femmes.

Cette médecine mettre tous les obstacles, fait disparaître toutes obstructions, et on peut compter sur une guérison rapide.

Ces pilules conviennent surtout aux femmes mariées. Elles régulariseni en peu de temps la menstruation.

Les femmes enceintes auront soin de ne pas prendre de ces pilules dans les trois premiers mois de leur grossesse, vu qu'elles causeraient certainement un avortement.

Dans tous les cas d'affections nerveuses et de la moelle épinière, douleurs des reins et des membres, palpitations du cœur, hysterie, pertes blanches, ces pilules guériront quand tou autre remède aura failli.

Quoique ce soit un remède très actif, il ne contient ni fer, calomel, antimoine ni autre chose dangereuse à la constitution.

Direction complète sur chaque pamphlet qui l'enveloppe, lequel devrait être conservé.

JOB MOSES, New-York, Seul Propriétaire.

En envoyant $1.12½ à l'adresse de MM. Northrop & Lyman, Newcastle, Ont., agents généraux pour la Puissance, on recevra par le retour du courrier une boîte contenant cinquante de ces pilules.

Vendu à Montréal par MM. Devins & Bolton Picault et Fils, Kenneth Campbell & Cie, J. A. Hart, Evans, Mercer & Cie, et tous les marchands de médecine.

21 janvier. 61

Du battement de cœur ferme et régulier, remplacant l'action interrompue et faible de cet organe, il est démontré que dans beaucoup de cas, le Sirop appelé "SIROP COMPOSÉ D'HYPOPHOSPHITE," est reconnu pour exercer un effet tonique très puissant sur les muscles et le cœur.

Les agréables effets et le mieux produits sur les dents et les gencives par l'usage de la poudre de Messrs. GABRIEL, appelée "GRAHAM'S TOOTH PASTE et ROYAL TOOTH POWDER, ne sauraient être pleinement appréciés que par ceux qui ont fait usage de ces préparations si rares, et si bien connues ; tandis que les qualités bienfaisantes de leur Elexir Odontalgique, dans les cas de tic, de névralgie et de mal de dent, sont sans égales. Le Ciment "Osteo Dental Cement" et la préparation "Gutta Percha Enomel," pour arrêter la putréfaction des dents, méritent aussi une bonne recommendation.

Le nom de Messrs Gabriel est si bien connu de tout l'univers, qu'il nous faut plaisir d'attirer l'attention à leur annonce, que vous trouverez dans nos colonnes, laquelle vous indiquera le lieu où vous pouvez vous procurer leurs célèbres préparations. 121.

Eau de la Floride de Murray et Lanman.—Contrairement à la généralité des eaux de toilette, qui sont des essences et rien de plus, ce parfum délicieux est un cosmétique et un remède extérieur. Mêlé avec l'eau, il devient précieux pour laver la peau en faisant disparaître les boutons, et toutes les autres aspérités. Appliqué à la tempe il guérit du mal de tête et quand on en fait usage après s'être fait la barbe il prévient l'irritation de la peau qui en est ordinairement la suite. Quand on s'en sert pour se laver la bouche, il neutralise les effets du cigare et améliore la condition des dents et des gencives.

☞ Prenez garde aux contrefaçons ; demandez toujours pour la véritable **Eau de Floride de Murray et Lanman**, préparée seulement par Lanman et Kemp, New-York. Toutes les autre sont sans valeur.

A vendre chez tous les pharmaciens.

Nous sommes pas les seuls qui aient éprouvé de l'intérêt dans les investigations faites par le docteur Ayer pour découvrir la cause de la chute des cheveux, et y remédier. Les recherches ont été des plus vastes. Le résultat est maintenant devant nous sous le nom de "AYER'S HAIR VIGOR." Nous l'avons essayé avec tout le succès désiré ; il surpasse même en valeur toutes nos prévisions les plus favorables. Nos cheveux gris ont disparu, ayant repris leur couleur primitive. De plus une nouvelle crue de cheveux soyeux commence à paraître sur notre crâne chauve.—*Democrat*, Abingdon, Virginie. 121.

Hotel des Etats-Unis, Nos. 51 à 57, Rue du Collège.—Nous avons loué cet hotel pour plusieurs années, que nous avons remeublé dans le dernier goût. Pour accommoder tout le monde qui voudra bien nous favoriser de son patronage, nous avons bâtis des écuries qui ne laissent rien à désirer.

Notre établissement est situé tout près du dépot d'Bonaventure. Nous invitons donc tous les voyageurs tant des Etats-Unis que du Canada à venir nous visiter, nous leur offrirons tout le confort possible, à un prix modéré.

C. W. GOFF,
Propriétaires.

28 mars aa-116

Purgation et Restauration.—Par le moyen des *Pilules sucrées de Bristol*, ces deux proviédés vont main en main, ce qui ne peut être dit de n'importe quel autre cathartique existant. Pour cette raison elles sont décidément la meilleure médecine altérative qui ait jamais été prescrite pour la paralysie, les maladies nerveuses, la débilité générale. Ces maladies sont toujours à quelques degrés jointes, soit pour leurs effets ou la cause, à la condition maladive de l'estomac, de poumon ou des intestins. Sur ces organes, les Pilules agissent avec promptitude, avec un pouvoir direct et curatif qui est simplement étonnant, pendant qu'en même temps elles communiquent de la vigueur à toute l'organisation. *La Salsepareille de Bristol*, indubitablement le plus remarquable des agents pour renouveler la vitalité du sang, est indispensable en pareil cas. Ces Pilules sont contenues dans des boîtes et peuvent être conservées sous tous les climats.

A vendre par tous les Pharmaciens.

Avis Spéciaux.

Expérience de 30 années d'une vieille nourrice.

LE SIROP ADOUCISSANT DE MADAME WINSLOW est l'une des meilleures prescriptions employées par les Nourrices des Etats-Unis et a été employé pendant trente ans avec succès par des milliers de mères et d'enfants, depuis l'enfant qui vient de naître jusqu'à l'adulte. Il neutralise les acidités de l'estomac, arrête les vents, régularise les intestins et donne le repos, la santé et le comfort à la mère et à l'enfant Nous pensons que c'est le meilleur remède et le plus certain dans ses effets, soit dans la *Dysenterie* et la *Diarrhée* des enfants, qu'elles aient pour cause la dentition, ou autres choses. On trouvera la direction sur chaque bouteille. Les vrales bouteilles portent le *fac-simile* de CURTIS & PERKINS.—En vente chez tous les Pharmaciens. Bureau : 25, Rue Fulton, New-York et 493, Rue Oxford, Londres.

Achetez le Sirop adoucissant de Mme Winslow.

Ayant le *fac-simile* de CURTIS & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. Tous les autres ne sont que du charlatanisme. 92

Les maux de Gorge, la Toux et le Rhume, et autres maladies semblables, si on les néglige, entraînent de sérieuses affections pulmonaires, Bronchiques et Asthmatiques, souvent incurables.

Les PASTILLES DE BROWN pour les Bronches sont préparées de manière à atteindre directement le siége de la maladie et à donner presque de suite du soulagement au malade. On offre les Pastilles avec une entière confiance qu'elles sont efficaces ; elles ont été éprouvées et maintiennent la réputation que chacun leur reconnait. Pour les Prêteurs, les Chanteurs, les Militaires et ceux qui fatiguent leur voix, elles sont très-utiles pour adoucir les irritations de la gorge, et rendent l'articulation facile.

Comme un usage de plusieurs années a prouvé leur efficacité et leur véritable valeur, chaque année elles pénètrent dans de nouvelles localités, et tous s'accordent à dire que les PASTILLES sont préférables à tout autre article.

Achetez seulement "les Pastilles pour les Bronches, de Brown," et refusez toutes les *imitations de nulle valeur* que l'on vous offrira.

Les prétendues "Pastilles," vendues à l'once, sont une mauvaise imitation et ne ressemblent pas aux Pastilles pour les Bronches de Brown, qui se vendent seulement en boîtes avec le fac-simile des propriétaires, JOHN J. BROWN & SON.

Chaque boîte à une enveloppe extérieure portant un timbre privé du gouvernement.

En mettant les Pastilles en boîtes, il est nécessaire de prendre cette précaution pour que l'acheteur soit sûr d'obtenir les véritables Pastilles pour les Bronches de Brown. 115

LE TEMPS ÉPROUVE TOUT, et il est prouvé que le SIROP BALSAMIQUE AUX CERISES SAUVAGES du Dr. Wistar, est le remède par excellence pour la guérison des Rhumes, coups de froid, maladies de la Gorge, Croupe, Bronchiales, Asthme, etc. ; il guérit les Rhumes et les maux de Gorge instantanément. Il calme les parties irritées, arrête l'inflamation et est infaillible pour la consomption.

TRAITÉ COMPLET, THEORIQUE et PRATIQUE DE GÉOMÉTRIE et de TRIGONOMÉTRIE rectiligne et sphérique, avec TABLES de Logarithmes et autres Tables utiles ; contenant aussi le NOUVEAU SYSTÈME de l'auteur pour TOISER tous les Corps de formes quelconques, tous les Segments, Trones et Onglets de ces corps, par UNE SEULE et MÊME RÈGLE.

A vendre par le soussigné
C. BAILLARGÉ, Québec.
19 octobre 1870. 285

Pharmacie.

DENTIFRICE DE BIRKS

Anti-Mal de Dent de Birks

Cette excellente préparation qui est faite d'après une recette du célèbre Dr. DAVIS, de Londres (Angleterre) n'a jamais manqué de guérir instantanément le MAL DE DENT, si une cavité est formée dans la Dent. Les personnes souffrant de ce mal, s'épargneront beaucoup de douleurs et de nuits sans repos, en achetant pour 12½ cents, une bouteille de ce remède infaillible, préparé et vendu seulement par

JOHN BIRKS,
PHARMACIE STE. CATHERINE,
588, Rue Ste. Catherine, entre la Rue des Hamands et la Rue St. Constant, Montréal.
14 juillet. 203

GRAINES ! GRAINES ! !

Les soussignés viennent de recevoir et offrent en vente un Assortiment complet et choisi de GRAINES DE JARDINS ET DES CHAMPS importées d'Angleterre de France et des Etats-Unis, comprenant en partie les suivantes :—

Graines de Betteraves Rouges et de navets à racines.
Choux St. Denis, Winningstadt et autres
Carottes Rouges et *Early Horn*
Choux-Fleurs hâtifs, Tardifs et le Normand, choux-fleurs
Céleri Rouge, Blanc et à Soupe
Blé-d'Inde sucré d'avance de Adams et Darling
Concombres précoces Russe et Prickley
Choux Laitues et Romaines
Betteraves des Champs, Rouges et Jaunes
Melons Muscadés de Skillman, Melons Musqués, Melons doux des Montages, Mejons d'Eau
Gros Oignons Américains Rouges et Blancs
Panais, Sucrés et Guernsey
Pois de toutes sortes
Radis de toutes sortes
Moelle de Courge, Hubbard et Boston
Tilden's Gén. Grant et autres Tomates
Navets, variétés Blanches et Jaunes
Navets Suédois (Ruta Baga) améliorés de Laing
Skerrings et autres variétés

GRAINE DE LUZERNE—Alsyke, Rawdon Rouge Allemand, Allemand Blanc et de l'Ouest.
Graine de Mil, Herbe à Pelouse, Graine de Lin

—AUSSI—

Gypse ou Plâtre de Terre
Super-Phosphate brut de Chaux de Baugh
Huile, Gateaux de Graine de Lin en Meule et en grain pour les animaux etc., etc.

☞ Le prix le plus élevé sera payé pour la Graine de Lin et la Graine de Mil.

LYMANS, CLARE & CIE.,
15 mai 1870. aa-156

TUYAUX D'EGOUT,

Briques Réfractaires et Argile,

CHARBON,

A VENDRE PAR

COPELAND & McLAREN,

Coin des Rues des Sœurs Grises & Wellington.

6 oct. 1870. 1m-275

Préservez votre pelleterie

DES

VERS ET DES INSECTES

EN VOUS PROCURANT LE

COFFRE DE H NIGHTINGALE

Il est double de cèdre rouge parfumé, et c'est le seul et celui qui offre le plus de garantie pour toutes les fins. C'est un article qui dure la vie d'un homme, et qui peut suppléer au camfre, etc.

Comme garantie que la valeur de ces coffres est telle que nous la représentons, les messieurs suivants, qui en ont acheté, peuvent les recommander à leurs amis et autres : E. Lyman Mills, Esq., H. Lyman, (de Lyman, Clare & Cie, pharmaciens manufacturiers,) E. J. Maxwell & Cie, marchands de bois, et autres.

A vendre par
H. NIGHTINGALE,
Charpentier et Menuisier,
63, Rue Hopital.
29 mars fs-117

BREVETS D'INVENTIONS.

Le Soussigné ayant établi au Siége du Gouvernement, à Ottawa, une Agence pour l'Obtention de Brevets d'Invention, l'enregistrement de Marques de Commerce et de Bois, Dessins de Fabrique, Droit d'Auteur, etc., au Canada et aux Etats-Unis, (où les Canadiens peuvent maintenant obtenir des Patentes aux mêmes taux que les Américains), espère, en sa qualité de *seul Agent Canadiens-Français*, obtenir l'encouragement de ses compatriotes. Sa position et ses relations avec les meilleurs Agents de Washington, lui permettent d'offrir de grands avantages à ses clients.—Lois des Brevets, etc., et Circulaires fournies *gratuitement*.—Plusieurs Brevets importants à vendre.

T. G. COURSOLLES,
Ottawa.
25 nov. 1870. Heb—aa—2

NE FAITES USAGE QUE DE

L'EMPOIS DE GLENFIELD

GRANDEMENT EMPLOYÉ DANS LA

Buanderie Royale d'Angleterre,

Et dans celle de

Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada.

Nov. 14, 1870 aa—5

Annonces Diverses.

ATELIERS
DE
Ferblanterie et Plombiers.

F. DRAPEAU,

No. 118, Rue St. Laurent.

AVIS est donné que M. F. DRAPEAU, de la maison ST. GEORGE et DRAPEAU, ouvrira, le 15 de février courant, un atelier de Ferblanterie Plombiers, Lampes et Huile de Charbon.

M. F. DRAPEAU, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragemen libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il continuera comme par le passé à prendre toute ouvrage concernant Plombage, Couverture en ferblanc, en tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.

Il a constamment en mains un assortiment complet et varié de Ferblanterie, Ferronnerie, Lampes et Huile de Charbon.

M. Drapeau tient aussi de l'Huile Patentée.

Toutes commandes seront exécutées à très-bas prix et sous le plus court délai au

No. 118, RUE ST. LAURENT.

F. DRAPEAU.

20 février 1871. an-86

GIBIERS, JAMBONS, ETC. ETC

UN GRAND ASSORTIMENT DE

Poules de Prairie,
Dindes Sauvages,
Cailles, etc., etc.

EN VENTE A DES PRIX RÉDUITS, chez

DUFRESNE & McGARITY,
231, Rue Notre Dame

FROMAGE DE GRUYERE & ANGLAIS

NOUVEL ASSORTIMENT

DE

Fromage de Gruyère,
do de Crême et Raffiné,
do de Stilton et Cheddar,
do Américain,

—AUSSI—

SARDINES A L'HUILE AVEC et SANS ARETES, boite ½ et

Homards en boite d'une livre,

Saumon Frais en Boite d'Une Livre.

DUFRESNE & McGARITY,

122, RUE NOTRE-DAME.

12 nov. 1870. fm—4

Huile de Charbon ! !

Les qualités suivantes d'Huile de Charbon Extra sont offertes en vente au plus bas prix :

"ATLANTIQUE" "PUISSANCE" "ALASKA"
"CALEDONIA" "MONT-ROYAL" "AURORA"

D. MORRICE ET CIE,
230, Rue McGill.

On achète les Barils d'Huile de Charbon vides.

24 mars cm-114.

LIQUEURS DE CHOIX

Crême de Cacoa et de Noyau

A VENDRE A BAS PRIX

PAR

FRED. KINGSTON,
Marchand de vins et de spiritueux.

20 Rue Hopital, }
25 jan. 1870. } fm-64.

DILIGENCE

ENTRE

MONTREAL, ST. VINCENT DE PAUL et TERREBONNE

L'OMNIBUS VILLENEUVE part toutes les après-midi à 4 P. M. de l'HOTEL JETTÉ & CHAPLEAU, 78, Rue St. Laurent.

De Terrebonne, à 6 heures A. M.

Prix pour Terrebonne..... 50 cts.
do do St. Vincent de Paul..... 38 cts.

Le Dimanche l'Omnibus part de Montréal à 7 heures A. M., et est de retour le même jour, et arrive à Terrebonne à temps pour la Grand'Messe.

4 avril. am-122

CANADA WIRE WORKS.

THOS. OVERING exécute tous les ouvrages en Fil de Fer ; manufacture les Etoffes à Cylindre pour les Moulins à Papier, la Toile Métallique, les Tamis, les Cribles, les Garde-Feu pour Poêle et pour Grilles, les Garde-Manger, Ratières, etc. Il donne une attention toute spéciale aux travaux pour les Constructeurs, et fait à ordre les Barrières de Jardin et de Cimetière.

757, RUE CRAIG, à l'Ouest du Carré Victoria, Montréal.

P. O. boîte 1924.
oct. 1870. aa-275

GLACE ! GLACE ! GLACE !

Conditions pour fournir de la Glace pendant l'année 1871.

Pour être livrées tous les jours (deux fois le Samedi pour la consommation du Dimanche) du premier jour de Mai au premier jour d'Octobre :

10 livres par jour pour la saison..... $5.00
20 do do do 7.50
30 do do do 9.50
40 do do do 11.50
50 do do do 13.50
10 do do pour un mois..... 1.50
20 do do do 2.00

La Glace sera livrée pendant le mois d'Octobre (trois fois par semaine) aux personnes qui le désireront, aux prix ci-dessus dans la proportion d'un mois.

☞ Les plaintes contre les conducteurs des voitures pour négligence seront promptement prises en considération. Dans le cas d'omission dans la délivrance de la glace, on devra immédiatement en donner information au Bureau et la délivrance sera faite immédiatement.

Les Vapeurs, les Hôtels, etc., seront pourvus en quantités plus considérables à des conditions libérales.

Conditions :—*Strictement payable au comptant et d'avance.*

D. MORRICE ET CIE, 230, Rue McGill,
(Quatre portes du café Victoria.)
20 mars. cm-110.

BLEU LIQUIDE DE LA PUISSANCE

POUR

Blanchissage de BREW.

On garantit qu'il ne gâtera pas les tissus les plus fins.

On peut s'en servir sans crainte de tacher ou de froisser le linge.

Il est parfaitement soluble dans l'eau dure ou l'eau douce et cinq gouttes suffisent pour un gros blanchissage.

En vente chez tous les Epiciers et tous les Pharmaciens de la Puissance.

Seul Fabricant :
F. BREW,
Montréal.

Toute bouteille authentique est revêtue de ma signature

F. Brew

En vente à Montréal, dans les respectables maisons suivantes : D. Crawford, Kemp et Brown. C. H. et G. Lefaivre, Mussen et Macfarlane, Archibald et Richardson, C. Reay, C. J. Baird, Dufresne et McGarity, H. Wilson, A. Shannon, G. Graham, R. McIntosh, et autres.

JOHN CLARK, Agent en gros :
108, Rue McGill,
Montréal.

14 nov. aa-5.

LA COM